



Association  
de Prévention  
du Site  
de la Villette

Rapport  
d'activité

2025





**Association  
de Prévention  
du Site  
de la Villette**

**Rapport  
d'activité  
2025**



# Sommaire

3	.....	Préface de Delphine Samsoen
4	.....	Avant-propos d'Olivier Flament
<b>1. Présentation générale de l'APSV</b>		
6	.....	1.1 Historique et projet associatif
10	.....	1.2 Fonctions support
11	.....	1.3 Contributions
<b>2. Prévention spécialisée — jeunesse</b>		
13	.....	2.1 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG
17	.....	2.2 Animations éducatives collectives
23	.....	2.3 Projet de mobilité européenne
32	.....	2.4 Structuration des activités jeunesse en transversalité
<b>3. Insertion socioprofessionnelle</b>		
36	.....	3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi
41	.....	3.2 Formation
<b>4. Développement social</b>		
55	.....	4.1 Culture. Parcours éducatifs et culturels (EAC)
78	.....	4.2 <i>Ça match au Zénith</i> . Sport, culture, citoyenneté
97	.....	4.3 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi
108	.....	4.4 Économie circulaire
<b>5. Annexes</b>		
117	.....	Le conseil d'administration au 31 décembre 2025
118	.....	L'équipe de l'APSV au 31 décembre 2025



# Préface

L'APSV est une association à part, à la croisée de plusieurs univers et qui s'adresse à des interlocuteurs variés : des usagers, des institutions comme des collectivités... Fondée il y a près de 40 ans par des établissements publics culturels qui ont choisi de s'unir et de s'engager pour améliorer la prévention, la réinsertion et la sécurité du parc urbain de la Villette, l'association reste un lien fort entre les établissements et poursuit sa mission malgré un contexte urbain et institutionnel en forte évolution. S'appuyant sur un solide réseau de partenaires et sur des outils structurés, l'APSV a démontré sa capacité à consolider son action sur le territoire du nord-est parisien, à poursuivre son accompagnement éducatif et social et à s'ouvrir à de nouvelles coopérations avec d'autres réseaux et territoires.

En 2025, l'APSV a souhaité prolonger la dynamique des JOP avec l'ancrage et le déploiement du projet sport-culture-citoyenneté *Ça match au Zénith*, les démarches d'économie circulaire et d'accompagnement vers l'emploi durable.

Sur le site de la Villette, l'APSV poursuit ses actions (prévention, lutte contre les discriminations, réemploi, éducation artistique et culturelle, participation active des usagers.ères), renforçant ainsi l'impact social des établissements culturels.

A l'approche de ses 40 ans, l'APSV a su garder ses valeurs et poursuivre l'accompagnement de tous ceux qui ont besoin d'elle. Elle est un acteur singulier et essentiel du parc de la Villette.

**Delphine Samsoen, présidente de l'APSV**  
**Directrice générale déléguée Universcience**

# Avant-propos

En parcourant les pages de ce rapport d'activité, l'hétérogénéité et le foisonnement des actions développées par les équipes de l'APSV rendent compte de la volonté du site de la Villette de porter une politique sociale ambitieuse, respectueuse de son territoire, inclusive et écologiquement responsable.

Au fil des années, l'association a développé des compétences et expertises dans des domaines où la culture est support de développement : l'éducation, la prévention, l'insertion professionnelle, la formation, la lutte contre les discriminations. Ces thématiques d'intervention ont permis à plus de 6 000 usagères et usagers d'être accompagnés en 2025.

En renouvelant sans cesse les pratiques professionnelles, en interrogeant l'efficacité des projets, en évaluant la dimension sociale des actions, les salarié.es de l'APSV participent au souhait des créateurs du Parc de la Villette : faire coexister toutes les cultures et les pratiques les plus populaires des quartiers environnants.

Depuis 40 ans, l'APSV a accompagné des dizaines de milliers d'habitants du territoire, lutté contre toutes les formes de précarité, promu la Villette comme lieu des possibles, socialement. Poursuivons cette œuvre qui permet à la société d'être, de se lier, en s'appuyant sur la vitalité de la culture.

**Olivier Flament, directeur général de l'APSV**

# 1 • **Présentation** générale de l'APSV

# 1 • Présentation générale de l'APSV

## 1.1 Historique et projet associatif

## 1.2 Fonctions support

## 1.3 Contributions

## 1.1 Historique et projet associatif

Parc culturel urbain, ouvert sur la ville, entre Paris et banlieue, La Villette fonde dès sa création en 1986, une association afin de promouvoir la diversité des usages et des usagers dans un climat de sérénité sociale.

D'abord orientée vers les jeunes et la prévention des incivilités sur le site de la Villette, dans une démarche éducative, l'APSV est progressivement devenue un acteur social de son territoire, le nord-est parisien. Elle incarne la responsabilité sociale d'un site culturel à l'égard de son territoire.

Chaque année, ce sont près de 6 000 jeunes et adultes qui participent à nos activités. Animée par une vingtaine de salariés, éducateurs.trices, coordinateurs.trices, formateurs.trices, elle est dirigée depuis 2012 par Olivier Flament.

L'association est administrée par les établissements culturels du site de la Villette : l'Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette, Universcience, la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le Zénith Paris – La Villette, le Théâtre Paris-Villette.

L'association est présidée en 2025 par Delphine Samsoen, directrice générale déléguée d'Universcience.

L'histoire de l'APSV est retracée dans une courte [vidéo](#)



Le pavillon des Maquettes, dessin de Placid

Le projet de l'association est décliné autour de quatre axes d'intervention :

- L'APSV poursuit tout d'abord des **objectifs de prévention sur le site de la Villette**, conformément à son objet statutaire et également en lien avec le Département de Paris.

L'activité du service prévention s'organise autour de maraudes sur le parc de la Villette, d'accueils individualisés, de mesures d'accompagnement social, professionnel et d'actions collectives d'éducation à la citoyenneté et aux médias, d'ouverture culturelle qui facilitent l'appropriation positive du territoire. Le travail de réseau dans les arrondissements limitrophes parisiens et en Seine-Saint-Denis permet, enfin, d'élaborer une veille éducative et d'être réactif aux nouvelles formes d'incivilités.

Les actions collectives développées autour de l'éducation aux médias et à la citoyenneté sont mises en œuvre en partenariat avec les structures socioéducatives (prévention, aide sociale à l'enfance, justice) et les acteurs institutionnels (Ville de Paris, ministère de la Justice, Préfectures de Paris et de Seine-Saint-Denis, notamment). Elles sont organisées sous la forme de cycles d'ateliers afin de privilégier la mobilisation active des jeunes dans une démarche-projet. Une centaine de jeunes sous main de justice est accompagnée chaque année.

Avec l'appui de la CAF de Paris (Prestation de services jeunes), l'APSV consolide une démarche d'accueil et d'accompagnement des jeunes sur la base d'une libre adhésion et afin de mieux soutenir leurs initiatives et désirs d'agir.

- **L'insertion professionnelle** postule qu'un lieu comme la Villette est aussi vecteur d'accessibilité sur le monde du travail pour les personnes sans emploi ou en situation de précarité.

En créant en 2013 le groupe économique solidaire **Villette emploi**, l'APSV s'est dotée d'outils de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la culture. Une centaine de demandeurs d'emploi, jeunes et bénéficiaires du RSA, sont ainsi accompagnés chaque année dans un parcours d'insertion professionnelle. Egalement organisme de formation, l'APSV promeut l'insertion sur le marché du travail par la qualification et la formation. L'organisme de formation, outre la certification assistant.e archiviste, propose des actions dans les champs d'expertise de l'APSV : la lutte contre les discriminations, l'accompagnement de projets culturels dans une démarche éducative et sociale, la prévention des rixes, notamment.

- **Le pôle développement social et culturel**, élabore des projets avec les acteurs sociaux du territoire en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles du site.

Ainsi, des parcours éducatifs et culturels sont élaborés chaque année à destination de plus de 1 500 usagers fréquentant des structures sociales et éducatives, où la culture est support d'intervention éducative et de développement social. Depuis 10 ans, le projet **Parcourir la Villette** s'adresse prioritairement aux enfants et aux adolescents éloignés de l'offre culturelle institutionnelle pour des raisons sociales, économiques ou culturelles. Il s'appuie sur un réseau partenarial diversifié.



Depuis 2021, la dimension sportive vient étayer la démarche de l'APSV en matière de participation culturelle. **Ça match au Zénith** s'engage à développer les pratiques culturelles et sportives des jeunes franciliens. En 2025, l'enjeu a été de consolider ce projet, dans la poursuite de la dynamique des JOP Paris 2024.

De plus, l'APSV favorise l'égalité en coordonnant le **plan de lutte contre les discriminations du 19<sup>e</sup> arrondissement**. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris et l'Etat, et soutenu par la Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement autour de quatre objectifs principaux : identifier les discriminations sur le territoire, former et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social, outiller les professionnel-le-s sur la prévention des discriminations, mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique.

- L'APSV met en œuvre **des actions d'économie circulaire**, portées en partie par ses structures d'insertion par l'activité économique Villette emploi sous la marque oeco.

Depuis 2020, cette démarche s'inscrit dans une volonté de réduire la production de déchets sur le site de la Villette et de favoriser une économie circulaire de proximité, avec notamment la structuration d'une filière de réemploi des biens réformés par les établissements culturels, via le don à des associations et l'animation d'une démarche d'écologie territoriale.

L'APSV est depuis 2023 animatrice du quartier économie circulaire Villette-Rosa Parks.

## 1.2 Fonctions support

Afin d'administrer l'association, les fonctions support sont en constante évolution pour une promotion des pratiques professionnelles éthiques et efficaces. De nombreux outils et procédures sont mis en œuvre pour que les ressources aillent d'abord et majoritairement vers les actions opérationnelles.

La gestion du parc informatique de l'association est externalisée auprès de la société Xefi.

L'association administre plusieurs sites internet :

[www.apsv.fr](http://www.apsv.fr)

[www.parcourirlavillette.fr](http://www.parcourirlavillette.fr)

[www.paris19contrelesdiscriminations.fr](http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr)

[www.villette-emploi.fr](http://www.villette-emploi.fr)

En 2025, le service comptabilité s'appuie sur un chef comptable et un assistant comptable.

La gestion matérielle de l'association est confiée à l'assistante – office manager.

Le cabinet de commissaire aux comptes L'Atwo Conseil audite l'association.

Cette année, un important travail a été conjointement réalisé par la direction et le CSE pour aboutir à la signature d'un nouvel accord d'entreprise. Suite à une expérimentation de la semaine de 4 jours en 2023 et 2024, est notamment inscrite dans l'accord d'entreprise la possibilité pour les salariés.e.s de choisir leur rythme de travail hebdomadaire (semaine de 4 jours, de 4,5 jours ou de 5 jours).

L'ensemble de l'équipe est formée à la lutte contre les discriminations, ainsi qu'à la prévention des violences sexistes et sexuelles.

## 1.3 Contributions

L'APSV est membre du Conseil des associations parisiennes.

Olivier FLAMENT est président du Grafie, l'inter-réseau francilien de l'insertion par l'activité économique (600 entreprises employant 32 000 salariés), vice-président de la Fédération Coorace Ile-de-France, membre du jury Pm'up de la Région Ile-de-France et membre du conseil local du Crédit Coopératif.

Marie HATET est membre du Laboratoire de la Concorde, Théâtre de la Concorde, Paris.

En 2025, l'APSV a accueilli 1 apprenti (*économie circulaire*), 2 stagiaires de plus de 6 mois (*Ça match au Zénith*), 3 jeunes de 3<sup>e</sup> pour un stage-découverte (*Parcourir la Villette*).

# 2. Prévention – jeunesse

# 2 • Prévention – jeunesse

## 2.1 Les jeunes accompagné·es par le service prévention-jeunesse

## 2.2 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG

## 2.3 Animations éducatives collectives

## 2.4 Structuration des activités jeunesse en transversalité

La prévention spécialisée s'inscrit au cœur du projet associatif de l'APSV depuis sa création en mars 1986. Sur le parc de la Villette et plus largement sur le territoire du nord-est parisien, l'APSV développe une action de prévention qui se déploie sous des formes d'interventions variées : maraudes, accueil et accompagnement individualisé, actions collectives. Elle s'appuie sur les ressources culturelles du territoire, sur des outils d'insertion permettant une mise en activité concrète des jeunes accompagnés, ainsi que sur un partenariat étroit avec les acteurs de prévention spécialisée et d'éducation du territoire parisien.

### ÉQUIPE

- **Zélie DUBAN**, animatrice socioéducative
- **Réminicie METAYER**, coordinatrice jeunesse
- **Margot SAINFLOU**, conseillère en insertion professionnelle jeunes

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir la délinquance, les incivilités, les conduites à risque sur le site de la Villette
- Prévenir les risques d'exclusion des jeunes
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture
- Être un lieu de ressources éducatives en direction des jeunes parisiens
- Être un lieu ressources pour les structures de prévention et de travail social
- Contribuer aux différentes politiques sociales, prévention, sécurité et jeunesse du territoire

En 2025, le service prévention de l'APSV est composé d'une conseillère en insertion socioprofessionnelle des jeunes, d'une animatrice socioéducative, d'une coordinatrice jeunesse, et d'intervenants ponctuels.

Ce service travaille en transversalité avec les autres équipes et ressources de l'APSV, comme le pôle éducation-culture, le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi, l'organisme de formation et Villette emploi, structure d'insertion par l'activité économique.

## Nous identifions trois types d'interventions :

- Veille éducative sur le parc et accompagnement individualisé (dont peines de TIG)
- Animations éducatives collectives
- Accompagnement socioprofessionnel (cf. Partie 3.1)

L'APSV accueille des jeunes qui viennent spontanément vers l'association ou qui sont orienté·es par une structure partenaire (prévention spécialisée, scolaire, justice), soutient les démarches éducatives et d'accompagnement social développées par ces partenaires en apportant des ressources (culture, médias, citoyenneté, lutte contre les discriminations) et en outillant les professionnels socioéducatifs (formation, supports, comités de pilotage et groupes de travail).

**En 2025, 364 jeunes ont été accueilli·es pour des actions de prévention via des accompagnements individualisés (27 %) et collectifs (73 %) à l'APSV. 90 % de ces jeunes sont originaires de Paris, 10 % sont de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.**

Les jeunes accompagné·es par l'APSV peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs d'accompagnement. En 2025, 25 jeunes ont ainsi suivi un parcours d'accompagnement de plusieurs mois sur différents dispositifs du service prévention-jeunesse (action collective, TIG individuel, accompagnement socioprofessionnel...). La complémentarité de ces dispositifs nous permet de répondre à plusieurs problématiques qu'ils et elles rencontrent.

Les actions collectives de prévention s'appuient sur une étroite collaboration entre les différents services. Les projets *Parcourir la Villette* et *Ça match au Zénith* permettent notamment de mettre en œuvre des parcours éducatifs et culturels avec des jeunes impliqué·es dans des faits de violence ou suivi·es par la Protection judiciaire de la jeunesse. Ces parcours, qui mobilisent des ressources éducatives et culturelles et permettent de favoriser la prévention des rixes et de la récidive, représentent 47 jeunes en 2025. Des financements spécifiques sont recherchés pour ces actions.

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

**Partenariats institutionnels et financiers :** Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC), Ville et Département de Paris (DSOL, DPMP, DJS, DDCT), Préfecture de Paris, CAF de Paris, CAF de Seine-Saint-Denis, Fonds interministériel de prévention de la délinquance, Fonds justice de proximité, Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris, Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris et de Seine-Saint-Denis, établissements culturels du site de la Villette.

Dans sa communication auprès des structures du territoire, l'APSV s'appuie sur, les délégué·es du Préfet, les structures de prévention, les centres Paris Anim', les référent·es jeunesse et les équipes de développement local.

**Partenariats opérationnels :** Coordination sociale de territoire Paris Nord, Agence France Presse (AFP), Maison des journalistes (MDJ), associations de prévention (Fondation jeunesse feu vert, Grajar), associations du 19<sup>e</sup> arrondissement (Centre Paris Anim' Curial, Fondation Olga Spitzer), structures associatives et foyers (SAU75), établissements scolaires parisiens et actions collégiens (collège Edgar Varèse, collège Georges Rouault, collège Suzanne Lacore, collège Georges Brassens, collège Georges Budé, lycée Arago, collège Claude Chappe-Ida Grinspan), établissements culturels du site de la Villette, structures d'insertion (ACERMA, Eternel Solidaire), Mission locale de Paris, France Travail, Villette emploi.

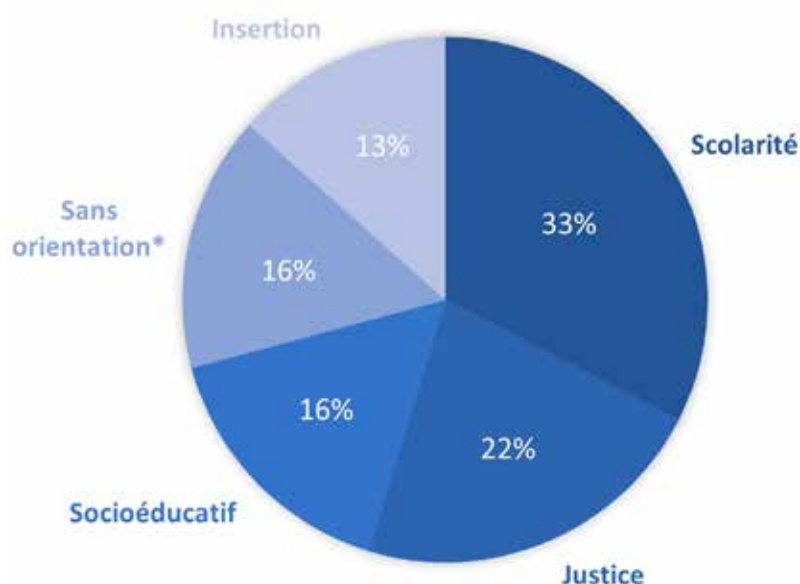
Nous veillons à la formalisation de ces partenariats par la signature de conventions.

L'APSV participe à la réunion de coordination des structures jeunesse du 19<sup>e</sup> arrondissement aux côtés de la Mairie et des autres acteurs de prévention, et participe mensuellement au groupe famille porté par la DST Nord.

L'APSV préside le Comité stratégique prévention et sécurité du site de la Villette réunissant l'ensemble des responsables sécurité du site et le commissariat du 19<sup>e</sup> arrondissement. Instance d'échanges, d'anticipation et d'analyse des événements, ce comité permet de réguler et de coordonner les modalités d'intervention sur le site afin de prévenir incivilités et délinquance.

Ce comité s'est réuni les 4 mars, 7 mai, 3 juillet, 16 septembre et 18 novembre 2025.

Figure 1. Domaines d'intervention des partenaires orientant les jeunes vers le service prévention-jeunesse



La figure 1 montre la répartition des jeunes orienté-es vers le service prévention-jeunesse pour bénéficier d'accompagnements individuels ou d'actions collectives, en fonction du domaine d'intervention des partenaires.

L'importance du champ de la scolarité tient aux différentes modalités d'action auprès des collèges du territoire (groupe de parole, accueil pour des mesures de responsabilisation, actions collectives). Ceci souligne aussi le rôle des établissements scolaires dans le repérage et l'orientation des jeunes nécessitant un accompagnement socioéducatif.

Comptant pour 22 %, les partenaires de la Justice constituent aussi une part importante des orientations, traduisant des besoins d'accompagnement spécifiques liés à des situations judiciaires.

Le secteur socioéducatif, qui représente 16 %, englobe les structures jeunesse du territoire, de prévention spécialisée, d'animation, d'accompagnement par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui sont toutes des partenaires privilégiés de nos actions. Leur représentativité est à nuancer car il s'agit généralement de groupes restreints. En effet, les publics accompagnés se mobilisent difficilement sur les actions.

Les orientations par des partenaires de l'insertion comptent pour 13 %, confirmant l'importance des enjeux liés à l'accès à l'autonomie et à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Il est important de noter que 16 % des jeunes accompagné·es s'adressent spontanément (sans orientation par un partenaire) à notre service, chiffre constant par rapport à 2024. En grande majorité, ces jeunes viennent directement vers les professionnelles du service pour bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel (cf. Partie 3.1). Ils et elles reviennent vers l'APSV après avoir connu l'association dans le cadre de mesures éducatives ou d'actions collectives. Enfin, ce graphique illustre la diversité des parcours et des modes d'entrée auprès du service prévention-jeunesse.

## 2.1 Les jeunes accompagnés par le service prévention-jeunesse

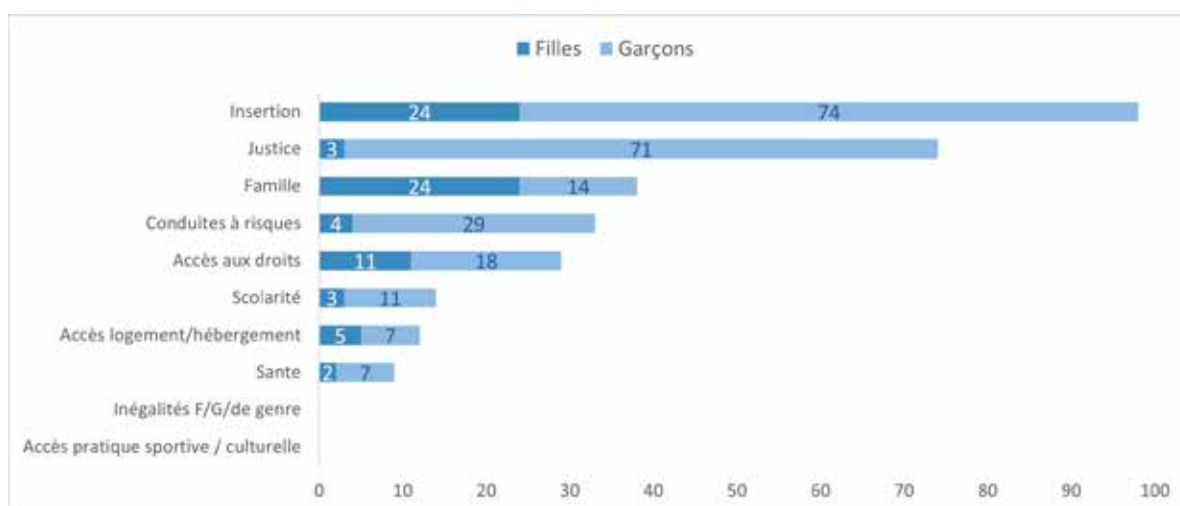
En 2025, le service prévention-jeunesse a principalement accompagné des jeunes de Paris (90 % de l'ensemble des accompagnements). 5 % des jeunes provenaient de Seine-Saint-Denis, et les 5 % restants d'autres départements d'Île-de-France. Une convention avec la DSOL (Ville de Paris) structure historiquement les missions d'animation, de prévention et d'accompagnement socioprofessionnel des jeunes parisiens sur le site de la Villette.

Figure 2. Territoire d'habitation des jeunes accompagnés par le service prévention-jeunesse en 2025

Département	Filles	Garçons	Total
Paris	39%	51%	90%
Seine-Saint-Denis	2%	3%	5%
Essonne	1,0%	0,7%	1,7%
Val-de-Marne	0%	1,3%	1,3%
Hauts-de-Seine	0,3%	0,3%	0,7%
Val-d'Oise	0,7%	0%	0,7%
Seine-et-Marne	0,3%	0%	0,3%

La figure 3 présente les principales problématiques auxquelles font face les filles et les garçons accompagnés au cours de l'année 2025. Il présente les difficultés dont l'équipe prévention-jeunesse a connaissance. L'ampleur des difficultés rencontrées est possiblement sous-estimée, certaines situations n'étant pas exprimées par les jeunes ou n'ayant pas été abordées dans le cadre de l'accompagnement. Par ailleurs, une même personne accompagnée peut cumuler plusieurs difficultés ; ce graphique ne doit donc pas être interprété selon une logique « un-e jeune = une problématique ».

Figure 3. Principales problématiques rencontrées par les jeunes bénéficiaires en 2025



Les problématiques liées à l'insertion et à la justice apparaissent comme les plus prégnantes, et concernent majoritairement des garçons. Ces données traduisent des parcours souvent marqués par des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation et par des interactions fréquentes avec le système judiciaire. Le travail du service prévention-jeunesse est fortement influencé par ces difficultés.

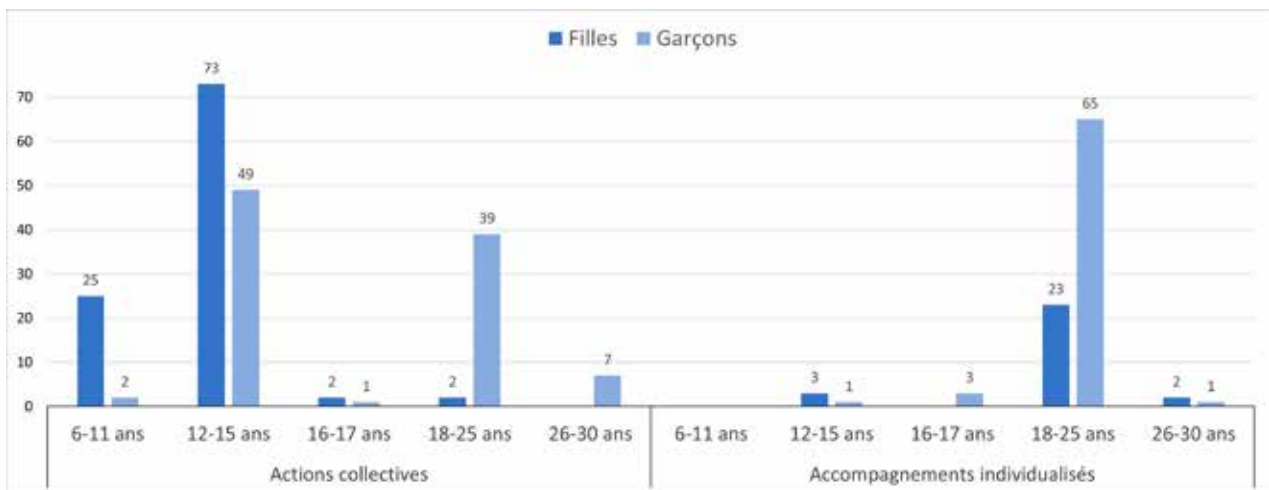
Les problématiques familiales concernent majoritairement les filles, ce qui souligne le poids des tensions ou ruptures familiales dans les situations rencontrées. En revanche, les difficultés d'accès aux droits touchent un peu plus les garçons.

Les problématiques liées à l'accès au logement ou à l'hébergement, à la santé et à la scolarité apparaissent de manière plus marginale, mais témoignent de situations de vulnérabilité multiples et souvent imbriquées.

Les conduites à risque sont rencontrées dans une grande majorité par les garçons. Cette catégorie apparaît particulièrement sous-estimée dans ce graphique car elle est difficilement abordable avec les jeunes et relativement peu évoquée spontanément. Cette faible visibilité peut s'expliquer par le caractère intime et parfois stigmatisé de ces problématiques, qui nécessite un climat de confiance installé dans la durée pour être exprimé. Par ailleurs, certaines pratiques peuvent être banalisées par les jeunes eux-mêmes et ne pas être identifiées comme problématiques (l'isolement, certaines consommations, et addictions notamment). Enfin, l'accompagnement se concentre prioritairement sur des difficultés plus visibles ou immédiates (scolarité, insertion, situation familiale ou administrative), ce qui peut conduire à une moindre verbalisation ou repérage des conduites à risques, notamment en matière d'addictions, de santé mentale ou de prise de risque.

Dans leur ensemble, ces éléments mettent en évidence la diversité et la complexité des problématiques vécues par les jeunes accompagnés-es, ainsi que les différences de genre qui appellent des réponses adaptées et complémentaires.

Figure 4. Répartition des jeunes accueilli-es selon le type d'actions menées en 2025



Ce graphique met en évidence une complémentarité entre les actions collectives et les accompagnements individualisés au sein du service.

Il permet d'observer :

Une forte mobilisation des jeunes de 12-15 ans sur les actions collectives, avec une plus grande participation des filles.

Une présence majoritaire des garçons pour la tranche d'âge 18-25 ans, tant dans les accompagnements individualisés que les actions collectives.

Les accompagnements individualisés concernent majoritairement les jeunes de 18-25 ans, avec



une très forte prédominance des garçons. Cette classe d'âge représente le public principal de l'accompagnement individualisé, traduisant des besoins d'appui plus ciblés et personnalisés chez les jeunes adultes. Cela s'explique par leur besoin d'un suivi socioprofessionnel pour leur insertion (orientation, formation, emploi, cf. Partie 3.1).

En plus des enjeux d'insertion, le groupe 18-25 ans, principalement masculin, est concerné par des problématiques Justice. Sont ici représentés les jeunes que nous accompagnons dans la réalisation de leur peine de travail d'intérêt général (TIG), tant par l'entrée collective que l'accompagnement individuel.

Ces éléments traduisent une adaptation des modalités d'intervention aux besoins spécifiques des publics et confirment la pertinence d'une approche différenciée dans les actions de prévention-jeunesse menées par le service en 2025.

## 2.2 Maraudes, accompagnement individualisé, peines de TIG

### ACTION 1 MARAUDES SUR LE PARC DE LA VILLETTE

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

La veille sur le parc, incarnée par des maraudes hebdomadaires, constitue un outil de prise de contact avec les jeunes. Elles permettent d'aller à la rencontre des usagers, d'observer leurs pratiques et la manière dont ils investissent les espaces, afin de mieux identifier leurs besoins.

**De janvier à décembre 2025, l'équipe prévention-jeunesse a réalisé 45 maraudes.**

Le 23 janvier 2025, l'équipe a participé à la Nuit de la solidarité organisée par la Ville de Paris pour comptabiliser le nombre de personnes sans abri.

Les lieux de regroupement sont relativement stables : entrée du parc côté porte de la Villette, espace de musculation, alentours du canal, abords de la Grande Halle, parvis de la Cité des sciences et de l'industrie, escaliers côté Ouest de la CSI, pelouse du triangle de la Grande Halle, entrées de parking, sous les ponts du périphérique et à proximité du Conservatoire. L'équipe observe également des regroupements fréquents à la lisière du parc.

Les établissements culturels du site de la Villette maintiennent un lien régulier avec l'APSV afin de mettre en œuvre des accompagnements spécifiques (social, insertion, prévention).

L'espace de prévention se réalise aussi sur le numérique. A l'APSV, deux professionnelles ont rejoint le réseau des Promeneurs du Net de la CAF de Paris depuis 2022, parmi lesquelles la conseillère en insertion professionnelle des jeunes.

## ACTION 2 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Les accompagnements individualisés sont engagés à partir de plusieurs entrées : les partenaires qui orientent des jeunes, les jeunes qui se rapprochent spontanément de l'APSV, les maraudes sur le parc, ou encore dans la continuité d'actions collectives. L'accompagnement individualisé s'étend sur plusieurs mois et permet d'aborder les différentes problématiques auxquelles sont confronté·es ces jeunes dans leur parcours social ou d'insertion. Les partenaires orientent généralement des jeunes dans le cadre de mesures éducatives (mesures de responsabilisation), pénales (réparations, peines de TIG) ou de cosuivis, notamment socioprofessionnels. Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra l'élaboration d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, formation, emploi, logement, etc.).

**En 2025, les accompagnements individualisés ont concerné 99 jeunes, parmi lesquels, 84 jeunes adultes pour un suivi socioprofessionnel.** Cette année, **parmi les jeunes bénéficiant de cet accompagnement 34 % sont des femmes et 66 % des hommes**, soit la même répartition qu'en 2024.

Du fait de la collaboration étroite de l'APSV avec les partenaires justice (PJJ et SPIP) tant pour les actions collectives que pour les accompagnements individuels, la représentation des jeunes accompagné·es par le service prévention rencontrant des problématiques judiciaires est importante. Ainsi, en 2025, **20 % des jeunes bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel rencontrent des problématiques judiciaires.** Par ailleurs, nous constatons une précarisation des situations des jeunes : logement, addictions, emploi, santé. Les jeunes accueilli·es sont majoritairement très éloigné·es du monde du travail ou peu formé·es. Elles ou ils cumulent souvent plusieurs types de difficultés d'ordre social et familial.

## ACTION 3 PEINES DE TRAVAIL D'INTERET GENERAL

### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV est habilitée par le tribunal de Paris à recevoir et accompagner des personnes condamnées à une peine de travail d'intérêt général (TIG) sur le site de la Villette.

L'APSV mobilise et sollicite, pour les lieux d'exécution de la peine, des professionnel·les volontaires au sein des établissements culturels du site de la Villette afin qu'ils et elles accueillent dans leur service des jeunes condamné·es à des peines de TIG. Un·e professionnel·le de l'équipe prévention de l'APSV accompagne la personne condamnée pendant qu'elle exécute la peine au sein d'un établissement.

Les personnes condamnées ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 400 heures pour les TIG. Le travail d'intérêt général peut concerner des majeur·es, et des mineur·es dès 16 ans. Il doit être adapté à leur âge, présenter un caractère éducatif et favoriser leur insertion sociale.

L'enjeu de cette mesure est qu'elle offre une alternative à l'incarcération. Elle permet la réparation de l'infraction commise et constitue une expérience professionnelle qui contribue

à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

Proposer un lieu d'exécution de la peine sur le site de la Villette comporte un double intérêt pour le jeune : d'une part, parce qu'il/elle bénéficie sur le site d'un environnement culturel inédit ; d'autre part, parce que l'APSV offre plusieurs dispositifs éducatifs et d'insertion permettant de l'accompagner au-delà de l'exécution de sa peine.

Pour accompagner les équipes accueillant des jeunes en TIG, l'APSV collabore avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du ministère de la Justice (SPIP) de Paris, et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). L'APSV assure le suivi éducatif du « stagiaire » (accueil, suivi, points d'étape, bilan), en lien avec le tuteur ou la tutrice TIG et la personne référente du SPIP ou de la PJJ.

**En 2025, 6 personnes** (dont 5 jeunes de 18 à 25 ans et 1 adulte de 28 ans) ont été accueillies et accompagnées individuellement pour réaliser au total une centaine d'heures de TIG sur le site de la Villette. Elles ont occupé des postes de travail d'assistance technique, administrative, d'accueil ou de soutien socioéducatif à l'EPPGHV et à l'APSV. Ces accueils répondent à des orientations du SPIP de Paris et 1 orientation de la PJJ de Paris. Une nouvelle convention de partenariat a été signée en 2025 entre l'ATIGIP, le SPIP, la PJJ et l'APSV, permettant ainsi de relancer l'accueil de personnes condamnées à des peines de TIG sur le site de la Villette.

L'APSV met par ailleurs en œuvre des stages collectifs pour des personnes majeures condamnées à des peines de TIG (cf. Partie 2.3).

## **ACTION 4 MESURES DE RESPONSABILISATION**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Des partenariats sont initiés avec les collèges de proximité pour accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation, à la suite d'un comportement inadapté de l'élève dans l'enceinte de l'établissement. Les motifs sont généralement les suivants : atteintes aux personnes, propos racistes ou discriminatoires, agressions verbales, agressions physiques, manque de respect à autrui, actes d'incivilité, harcèlement, atteintes aux biens.

La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

La mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte, tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Cette mesure est destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation.

**7 mesures de responsabilisation** ont été menées en 2025 pour des élèves des 19<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements parisiens. Les élèves accompagnés·es étaient orientés·es par les collèges Claude Chappe-Ida Grinspan, Edgar Varèse, Guillaume Budé, Georges Brassens, et par le lycée Arago. Les ateliers de ces mesures ont été élaborés autour de la question de la gestion des émotions et du vivre-ensemble, du respect (des personnes, d'un cadre), des stéréotypes (notamment de genre) et discriminations. De manière à établir un lien éducatif et de confiance, les mesures sont construites à partir du diagnostic posé par les collèges à l'origine des mesures éducatives, en lien avec les centres d'intérêt exprimés par les jeunes.

## **ACTION 5 GROUPE DE PAROLE AU SEIN DU COLLÈGE EDGAR VARÈSE**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

À la demande du principal du collège Edgar Varèse, situé à proximité du site de la Villette, l'APSV a mis en place, depuis septembre 2018, un groupe de parole au sein de l'établissement. Ce dispositif se déroule chaque jeudi midi.

Cet espace d'échanges et de libre expression s'adresse aux élèves volontaires. Les dates d'intervention sont définies en concertation avec l'équipe de direction du collège. Animé par l'équipe éducative de l'APSV, ce groupe de parole favorise également la mise en œuvre de projets en lien avec les thématiques abordées et les centres d'intérêt des jeunes.

De janvier à décembre 2025, **l'équipe a animé 20 sessions du groupe de parole**. Au total, 66 élèves de tous niveaux ont pris part régulièrement à ces rencontres. La participation a été globalement équilibrée entre les élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, tandis que les élèves de 4<sup>e</sup> ont été moins représentés cette année.

Les jeunes ont exprimé un vif intérêt pour les questions liées aux origines, aux stéréotypes, aux représentations et aux discriminations. Les échanges ont également porté sur leur quotidien au collège, leurs activités extrascolaires (avec un intérêt marqué pour la musique), les stages de 3<sup>e</sup> (y compris chez les élèves de 5<sup>e</sup> qui commençaient déjà à s'y projeter) ainsi que sur les relations entre filles et garçons.

Lors de la séance qui précède les vacances scolaires, l'équipe apporte des jeux de société afin d'introduire une dimension ludique et de diversifier les supports d'échange. Ces temps permettent d'aborder les notions de compétition et de coopération, tout en repérant les centres d'intérêt des jeunes et leurs préférences en matière de jeux (stratégie, rapidité, connaissances, etc.).

L'équipe qui intervient sur ce temps présente régulièrement aux élèves les possibilités d'actions auxquelles elles et ils peuvent participer sur des temps extrascolaires.

## 2.3 Animations éducatives collectives

### **ACTION 1 Radio Télé La Villette : actions collectives menées auprès de jeunes mineurs**

L'éducation aux médias et à l'image est un outil privilégié par l'APSV pour son action de prévention auprès des jeunes. Il facilite en effet l'implication active des jeunes et le développement de leurs compétences. Il permet également d'aborder avec eux des sujets liés à l'actualité, à la société et au débat démocratique ainsi que de les accompagner dans leurs usages du numérique. Il ouvre un espace d'expression mais aussi de rencontre et d'écoute.

En 2025, 200 jeunes, mineur·es et majeur·es, ont été accompagné·es dans le cadre d'animations collectives d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'image, principalement à Paris cette année, et également en Seine-Saint-Denis. Parmi les mineur·es qui ont bénéficié de ces actions à Paris en 2025, 31 % habitent en quartier politique de la ville.

#### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Proposer un outil permettant d'étayer l'accompagnement éducatif des jeunes (éducation, prévention)
- Contribuer à un meilleur accès des jeunes aux ressources culturelles et éducatives du territoire
- Apporter des connaissances et techniques en analyse de l'image, recherche des sources, décryptage des informations, droits et responsabilité
- Favoriser les interactions entre les jeunes, les échanges et débats, l'élaboration collective de projets, leur ouvrir des espaces de socialisation et d'expression
- Valoriser l'estime de soi et la remobilisation individuelle à travers une démarche projet
- Prévenir les conduites à risque

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Le dispositif d'éducation aux médias et à la citoyenneté « Radio Télé La Villette (RTLTV) » propose un cadre éducatif reposant sur le collectif et la responsabilisation de chacun·e.

Le projet participe de l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et aux ressources territoriales, en particulier pour les populations des quartiers prioritaires ou dans le cadre de prises en charge sociales et éducatives (justice, protection des mineurs, notamment). Il permet de répondre à des sollicitations de différents partenaires et se met en œuvre, directement avec l'équipe prévention-jeunesse, ou en lien avec les différents services de l'APSV, toujours en articulation avec les ressources culturelles et éducatives du site de la Villette et des territoires des jeunes.

L'approche pédagogique développée au sein des ateliers d'éducation aux médias est active et créative. L'implication des jeunes est au cœur des ateliers, l'objectif étant de favoriser l'apprentissage par la pratique et l'expérience. Les stagiaires, mineur·es ou majeur·es, sont co-acteurs du déroulement des ateliers avec les intervenant·es qui les outillent pour s'exprimer au mieux et créer un véritable espace de dialogue. Débats, interviews, rencontres, manipulation de matériel audio et vidéo font partie des vecteurs leur permettant de reprendre confiance en eux/elles et de développer leurs compétences, notamment psychosociales.

Trois axes d'intervention principaux structurent cette démarche à l'APSV :

- La découverte de l'information, des médias et le développement de l'esprit critique
- La prévention des conduites à risque
- Le soutien à des démarches d'ouverture culturelle et d'accès aux ressources culturelles, sportives, citoyennes

### **DÉROULEMENT**

- Les ateliers RTLV se déroulent sur plusieurs séances allant de 3 à 10 ateliers avec des groupes de cinq à vingt participant-es, dans le cadre de prises en charge spécifiques (loisirs, accompagnement à la scolarité, ASE, justice...) ou sur le temps scolaire.
- Le calendrier s'adapte aux contraintes des participant-es et structures partenaires : semaine/week-end, sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.
- Les ateliers se déploient sur le site de La Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi au sein des structures partenaires.
- Lors de chaque cycle d'ateliers, les ressources mobilisées par l'APSV donnent aux jeunes l'opportunité de rencontrer des professionnel·les (journalistes, dessinateurs/dessinatrice de presse, psychologues, professionnel·les du secteur culturel, élus, magistrat·es).

Pour la coanimation de certains ateliers nous travaillons avec des intervenant-es et des structures partenaires ayant une expertise sur les thématiques abordées :

- Journalistes : Bertrand Boyer, Basile de Bure, Chloé Célérien, Amélie Delloye, Pauline Ferrari, Xavier Roman, Audrey Ronfaut, Inès Roy-Lewanowicz, Raphaële Taquard
- Dessinateur/trice de presse : Aymeric Chastenet, Annick Kamgang
- Illusionniste spécialisé dans les mécanismes des fake news : Joachim Charlot
- Psychologues : Marie Canavesio, Sarah Biasetto, Vanessa Lalo

D'autres professionnel·les interviennent plus ponctuellement pour être interviewé·es par les jeunes ou pour apporter des éclairages sur une thématique spécifique, comme cela a été le cas en 2025 sur les questions de virilité avec le réalisateur et écrivain Sikou Niakaté, et sur les *fake-med* (fake news sur les questions de santé) avec Laure Geisler, médecin active sur les réseaux sociaux.

Des structures partenaires peuvent mobiliser des intervenant-es ou proposer des visites dans le cadre d'ateliers spécifiques, comme en 2025 avec la Maison des journalistes, l'Agence France Presse et le Forum des images. Les établissements du parc de la Villette sont aussi des partenaires privilégiés. Nous pouvons également visiter certaines expositions de la Cité des sciences et de l'industrie, de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, ou participer à des ateliers au Fablab de Villette Makerz.

Cette liste est régulièrement complétée car l'équipe recherche des professionnel·les et des partenaires selon chaque projet en fonction des objectifs et besoins du groupe qui bénéficiera de l'action.

## La découverte de l'information, des médias et le développement de l'esprit critique

### OBJECTIFS

- Développer l'esprit critique et la capacité à argumenter en donnant des clés d'analyse de l'image et de l'information
- Revaloriser l'estime de soi en inscrivant les jeunes dans une démarche-projet collective et une posture active : réalisation d'un reportage audio, vidéo, photo
- Développer des usages valorisants, positifs et responsables des médias numériques

Ces cycles sont construits autour d'un format conférence de rédaction et proposent d'échanger sur l'actualité et de la traiter notamment sous le prisme de notions comme la liberté d'expression, les stéréotypes, les préjugés, le racisme, la discrimination ou encore la laïcité. L'agencement des ateliers qui s'inscrit dans une réflexion progressive permet d'aborder ces thèmes de manière transversale.

Lors des ateliers, les participant·es ont l'opportunité de rencontrer, selon les objectifs de chaque action, un·e journaliste de presse écrite, reporter d'images ou radio, un·e dessinateur/trice de presse, un·e acteur/trice de la vie citoyenne, ou encore un illusionniste spécialisé dans le décryptage des fake-news.

L'action est valorisée par un ouvrage collectif : un journal ou un support radio-vidéo (podcast ou micro-trottoir).

## La prévention des conduites à risque

Ces cycles se centrent sur des objectifs spécifiques en matière de prévention :

### OBJECTIFS

- Prévenir les conduites à risque sur internet et les réseaux sociaux
- Prévenir les discours de haine, de harcèlement et les phénomènes de bandes
- Prévenir la récidive

Ce travail éducatif auprès des jeunes est mené en partenariat avec les associations de prévention spécialisée, des établissements scolaires, des structures d'accueil d'urgence, les équipes de la Protection judiciaire de la jeunesse ainsi que le Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Les cycles de prévention sur l'espace numérique et des discours de haine se construisent autour d'espaces de débats sur le numérique et d'ateliers de déconstruction des stéréotypes et préjugés. Chaque cycle débute par un temps d'échanges qui permet d'identifier les représentations, stéréotypes et préjugés d'une part, et d'autre part de comprendre les pratiques numériques et conduites à risque des jeunes. Ces cycles apportent des connaissances techniques et permettent de découvrir différents médias, notamment grâce au soutien d'experts : professionnel·les des médias, de l'image, journalistes, youtubeurs, spécialistes des fakes news et des procédés manipulateurs, psychologues spécialisés dans les comportements à risque, entre autres.

## ACTIONS RTLTV RÉALISÉES DANS CE CADRE AUPRÈS DE MINEUR·ES

**En 2025, le service prévention-jeunesse a réalisé 43 ateliers Radio Télé La Villette auprès de 99 mineur·es.**

Ont été réalisés 33 ateliers de prévention des conduites à risque et sur le numérique auprès de 68 mineur·es, dont 59 jeunes à Paris et 9 jeunes en Seine-Saint-Denis, ainsi que 10 ateliers découverte de l'information, des médias et développement de l'esprit critique auprès de 31 mineur·es parisiens·es. Parmi les bénéficiaires de l'ensemble des ateliers RTLTV, 57 % habitent le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris dont 31 % en QPV.

Ces actions ont été menées en partenariat avec le centre Paris Anim' Curial (3 ateliers), le Service d'accueil d'urgence 75 (12 ateliers, Paris 14<sup>e</sup>), la PJJ de Paris et de Seine-Saint-Denis (9 ateliers), les fondations Jeunesse feu vert équipe Danube (5 ateliers) et Olga Spitzer (5 ateliers), les dispositifs Action Collégiens des établissements Suzanne Lacore (4 ateliers) et Edgar Varèse (5 ateliers).

# ZOOM

## Cycle de prévention autour du numérique avec des jeunes accompagné·es par la Fondation Olga Spitzer (19<sup>e</sup>)

Le projet a réuni, en septembre et octobre 2025, un groupe de 12 jeunes âgé·es de 11 à 15 ans orienté par la Fondation Olga Spitzer dans le cadre d'ateliers ludiques et interactifs autour des enjeux du numérique. L'objectif principal était de les sensibiliser aux bonnes pratiques en ligne et de renforcer leur esprit critique vis-à-vis des contenus numériques, tout en valorisant leur estime de soi à travers une démarche collective créative.

Le projet a permis de répondre aux principaux objectifs en développant la capacité des jeunes à déconstruire les stéréotypes et préjugés (notamment de genre et raciaux) souvent véhiculés en ligne, tout en leur fournissant des clés d'analyse des médias et des réseaux sociaux. Grâce à des outils variés (jeux, débats, analyses de vidéos), les jeunes ont notamment pris conscience des risques du cyberharcèlement, des fake news, et ont appris à identifier les dangers liés à leur présence en ligne.

Un aspect central du projet a été la création d'affiches de prévention : chaque jeune a imaginé un message destiné à communiquer auprès des parents et familles sur l'usage sécurisé des réseaux sociaux. Ce travail de création, accompagné par une journaliste-illustratrice, a permis aux jeunes de prendre la parole sur un sujet qui les touche directement, tout en contribuant à une démarche de sensibilisation.

**Cohésion et dynamique de groupe :** L'action a commencé par un atelier de présentation où les jeunes ont pu se connaître et découvrir l'importance de leur engagement dans ce projet. Ce premier atelier a permis aux jeunes de se familiariser et d'aborder les stéréotypes numériques à travers des jeux et des débats. Ils ont ainsi réfléchi à l'impact des images et des messages diffusés en ligne sur leur vision du monde et leur confiance en soi.

**Les écrans et leurs usages :** Les jeunes ont participé à un atelier pour explorer l'équilibre entre leur temps en ligne et les aspects positifs de leurs activités numériques. Le groupe a échangé sur son utilisation des écrans pour en tirer des avantages tout en préservant son bien-être.

Parmi les outils employés, les jeunes ont eu l'opportunité de travailler sur le court métrage *Haut les cœurs* (Adrian Moyses Dullin, 2021), qui explore des thématiques variées telles que le harcèlement, l'humiliation, les relations adolescentes, l'amitié, l'amour, l'intimité, l'image véhiculée sur les réseaux sociaux, l'influence de ces derniers sur les comportements entre jeunes, et la pression sociale du groupe à la fois en ligne et dans la réalité. A travers l'analyse du film, elles et ils ont pu engager des débats constructifs, tout en acquérant des clés d'analyse visuelle pour mieux comprendre et décrypter les images.

**L'engagement en ligne :** Lors d'une rencontre avec la journaliste Pauline Ferrari, les jeunes ont échangé sur les manières d'utiliser Internet et les réseaux sociaux pour s'informer, s'exprimer et défendre des causes qui leur tiennent à cœur.

La thématique du militantisme numérique a été abordée à travers une approche pédagogique et ludique fondée sur un jeu de plateau collaboratif. Inspiré du jeu de l'oie, cet outil éducatif visait à les sensibiliser aux mécanismes de mobilisation en ligne. En équipes, les jeunes devaient élaborer des stratégies afin de promouvoir une cause et accroître sa popularité sur les réseaux, favorisant ainsi sa visibilité et son impact numérique.

**Création d'affiches de prévention :** Le dernier atelier a été centré sur la création d'affiches individuelles de prévention. Chaque jeune a choisi un message sur un sujet numérique qu'il souhaitait partager avec les familles. L'objectif était de concevoir des messages clairs et percutants pour encourager un usage sain et réfléchi des réseaux sociaux et prévenir certains risques. Accompagnés par Chloé Céliérien, journaliste-illustratrice, les jeunes ont eu l'occasion de créer et d'illustrer leurs propres messages, contribuant ainsi activement à la sensibilisation de leurs pairs et familles.

**Temps de restitution :** Ces affiches ont ensuite été exposées dans la structure, et les jeunes ont eu l'occasion de les présenter lors d'un temps de restitution aux familles.

Le projet a placé les jeunes au cœur d'une démarche de valorisation de leur travail. En portant leurs messages, ils et elles ont été reconnu-es comme acteurs et actrices de la prévention par leurs pairs et leurs familles, créant aussi une rencontre intergénérationnelle autour des enjeux numériques. La restitution des affiches, accompagnée d'une présentation par chaque jeune, a été un moment clé pour renforcer leur estime de soi et leur permettre de prendre la parole devant leurs proches dans le contexte difficile de la mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO).

En mobilisant des outils ludiques et des démarches participatives, ce projet a permis de sensibiliser les jeunes à des enjeux numériques essentiels tout en s'exprimant et valorisant leur travail créatif. L'objectif d'une meilleure appropriation des usages du numérique a été atteint et la dimension collective a renforcé l'impact de la démarche. Ce projet a ainsi offert aux jeunes un espace d'expression et de réflexion, tout en favorisant une prise de conscience des enjeux sociaux et numériques qui les concernent directement.



Exposition des affiches de prévention créées par les jeunes participant au projet pour la restitution, le 8 octobre 2025. Photos APSV, 2025.

## LE SOUTIEN À DES DEMARCHES D'OUVERTURE CULTURELLE ET D'ACCÈS AUX RESSOURCES CULTURELLES, SPORTIVES ET CITOYENNES

Par ailleurs, dans le cadre des projets *Parcourir la Villette* et *Ça match au Zénith* des ateliers d'éducation à l'image et aux médias sont également mis en œuvre. Ils soutiennent ainsi la démarche engagée avec les jeunes d'ouverture culturelle et de découverte des ressources culturelles, artistiques et sportives de leurs territoires. Cette approche médias inscrit les jeunes dans une posture active renforçant leur participation et leur intérêt pour les visites et rencontres qui leur sont proposées. Cela aboutit à la réalisation d'interviews, de reportages, d'un micro-trottoir, ou à une initiation au dessin de presse.

**En 2025, les ateliers d'éducation aux médias et à l'image menés en dehors du service prévention-jeunesse ont mobilisé 255 jeunes.** Des actions ont été menées en Seine-Saint-Denis avec la Croix-Rouge de Bobigny, le centre éducatif fermé d'Epina-sur-Seine, les programmes de réussite éducative de Neuilly-sur-Marne et d'Aubervilliers, le CCAS d'Aubervilliers, le centre de loisirs Hannah Arendt et l'Espace de proximité Cachin à Romainville ; à Paris, avec la Fondation Jeunesse Feu Vert Orillon, le dispositif Paris Sport Vacances + Culture, le centre Paris Anim' Victor Gelez, le centre de loisirs François Coppée et l'Atelier éducatif culturel et sportif (AECS), ainsi que dans le Val-d'Oise avec la Maison départementale de l'enfance à Cergy, le collège Les Coutures à Parmain.

## **ACTION 2 ACTIONS COLLECTIVES MENEES AUPRES DE JEUNES MAJEURS SOUS MAIN DE JUSTICE**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

En partenariat avec le SPIP de Paris, l'APSV réalise des stages collectifs avec des majeur·es sous main de justice qui accomplissent des heures de TIG (travail d'intérêt général). Ces stages proposent un cadre reposant sur le collectif et la responsabilisation de chacun·e. Tout au long de la semaine sont abordés les enjeux de l'information, de la liberté d'expression, du débat démocratique.

Chaque cycle se déroule autour de 10 ateliers mis en place sur cinq jours consécutifs avec un groupe de 10 majeur·es principalement âgé·es de 18 à 25 ans (voire jusqu'à 30 ans), orienté·es par le SPIP de Paris. Lors de chaque cycle d'ateliers, les stagiaires rencontrent des professionnel·les de l'information (journaliste presse écrite, journaliste reporter d'images, dessinateur·rice de presse, journaliste avec statut de réfugié en France) et sont initié·es à différents outils journalistiques.

L'interview de magistrat·es ou d'élus·es permet aux participant·es d'interroger des stéréotypes qu'ils/elles peuvent avoir sur l'institution judiciaire, sur le rôle politique local, ou sur la situation des journalistes dans le monde, et de réfléchir au sens de la peine. L'exercice du micro-trottoir sur le site de la Villette les invite à se confronter à des points de vue divers sur des questions sociétales ou d'actualité identifiées par les stagiaires. Leur travail est valorisé à l'issue du stage par la réalisation d'un journal et le montage d'une séquence vidéo.

En plus d'un atelier dédié spécifiquement à cette thématique, la sensibilisation aux stéréotypes, préjugés et discriminations est intégrée de manière transversale aux ateliers de la semaine.

L'équipe référente pour ces cycles est constituée de l'animatrice socioéducative, qui construit les ateliers et mobilise des intervenant·es, de la conseillère en insertion professionnelle (CIP) des jeunes et de la coordinatrice jeunesse. L'intervention de la CIP jeunes permet de faire le lien entre le TIG que réalisent les participant·es, et leur possibilité de poursuivre vers un accompagnement socioprofessionnel.

### **Actions réalisées en 2025 auprès de majeur·es sous main de justice, stages d'éducation aux médias**

En 2025, l'APSV a mis en place 7 cycles dans ce cadre. 70 ateliers ont ainsi été réalisés et 47 personnes majeures sous main de justice, dont 2 femmes, y ont participé.



Questions à un passant pendant l'exercice de micro-trottoir du stage de février 2025. Photo APSV, 2025.



Une du journal réalisé par les participants au cycle de septembre 2025. Photo APSV, 2025.



Dessin de presse réalisé par un participant au cycle de novembre 2025. Photo APSV, 2025.

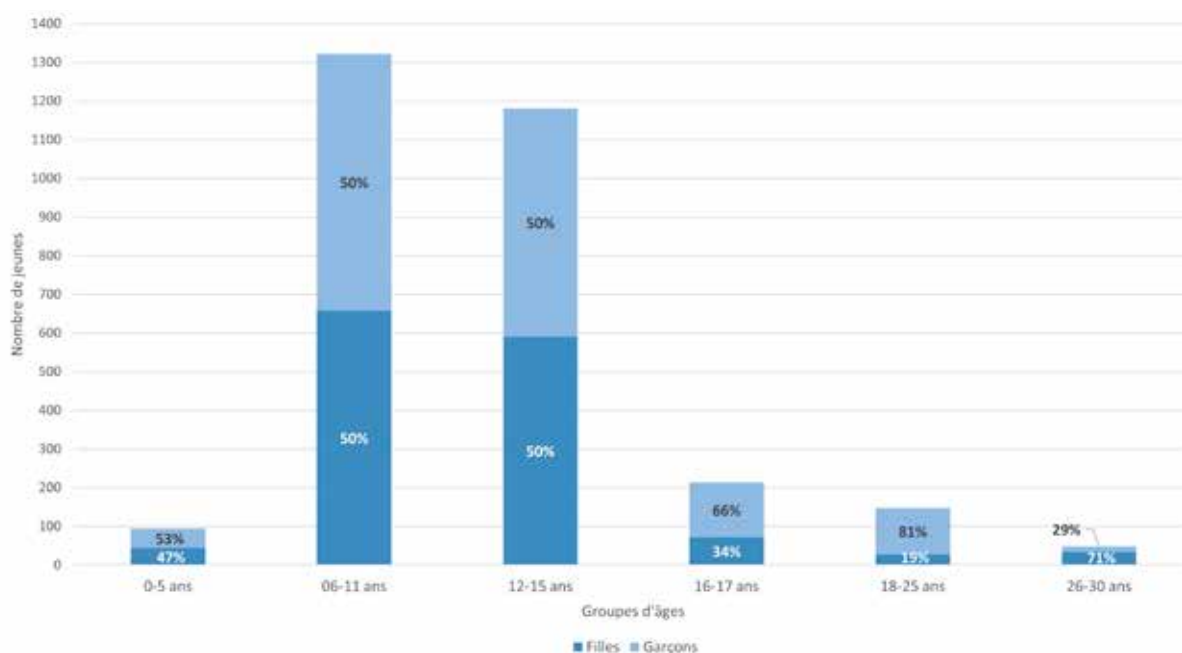
## 2.4 Structuration des activités jeunesse en transversalité

Le suivi en transversalité des actions menées par les différents services de l'APSV auprès du public jeunesse (0-30 ans) nous permet d'en dresser un bilan consolidé et de mieux comprendre leur impact. Nous avons ainsi une meilleure visibilité sur la typologie des bénéficiaires, des partenaires et des territoires, ce qui nous permet d'affiner l'identification des besoins pour orienter la poursuite des projets et travailler de concert sur les différents temps de vie des jeunes (école, famille, loisirs, prise en charge sociale).

La figure 5 montre la proportion de filles et garçons qui participent aux activités de l'ensemble des services de l'APSV selon leur tranche d'âges. Les publics jeunes de moins de 30 ans sont concernés par les pôles : art-culture-sport (*Ça match au Zénith* et *Parcourir la Villette*), prévention-médias-insertion jeunesse, formation (accompagnement à la scolarité), et le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi (stages d'élèves de 3<sup>e</sup>).

**L'ensemble de ces services a ainsi accompagné 3 200 jeunes en 2025, avec une répartition de 47 % de filles et 53 % de garçons.**

Figure 5. Jeunes (0-30 ans) participant aux actions éducatives à l'APSV en 2025 (tous services confondus)



Ce graphique met en évidence une forte concentration des bénéficiaires âgés de 6 à 15 ans, qui représentent la très grande majorité des jeunes accompagnés en 2025 (1 420 jeunes pour les 6-11 ans et 1 275 pour les 12-15 ans), soit 83 % du total des bénéficiaires jeunesse à l'échelle de notre structure.

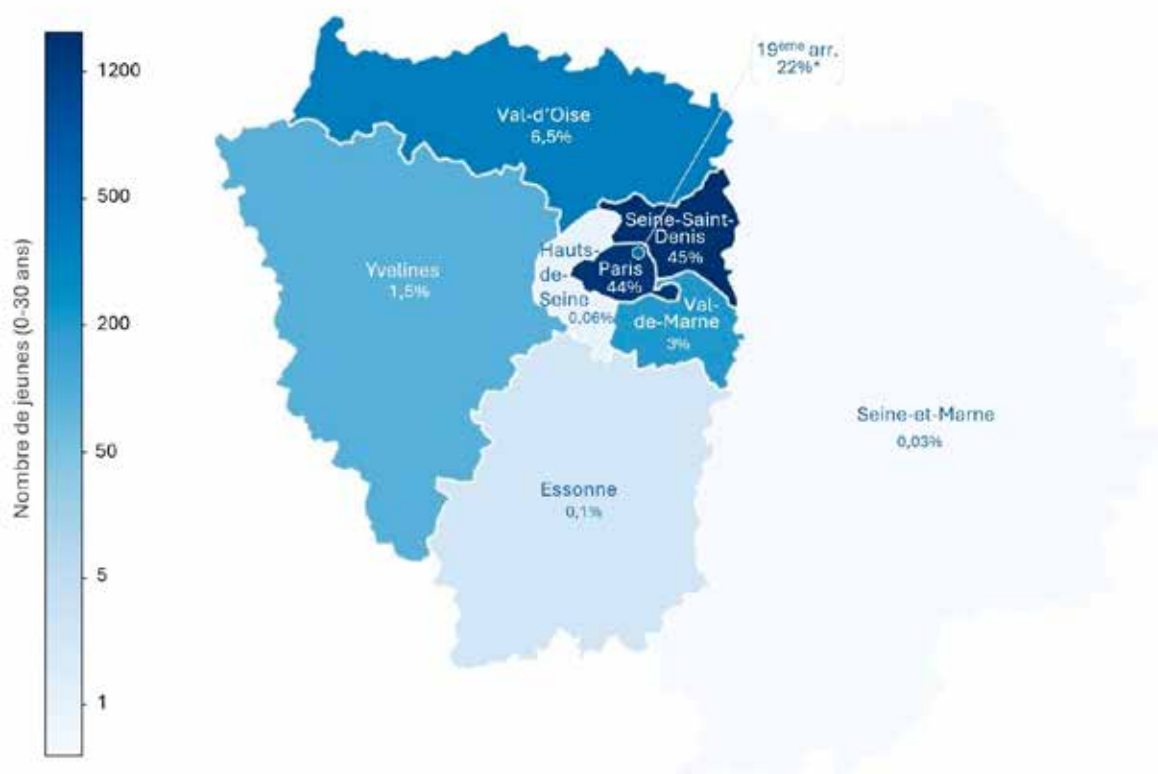
Cette surreprésentation s'explique par l'importance des actions collectives menées dans les établissements scolaires et les structures partenaires, notamment les parcours artistiques et culturels, les actions sport et citoyenneté, les stages de 3<sup>e</sup>, le soutien scolaire et les interventions de prévention au collège. La répartition filles/garçons y est parfaitement équilibrée, traduisant un accès mixte et homogène aux actions proposées dans ces tranches d'âge.

À partir de 16 ans, le nombre de jeunes accompagné-es diminue fortement (environ 210 jeunes pour les 16-17 ans, puis 150 pour les 18-25 ans). Cette baisse s'explique notamment par la nature des accompagnements proposés, davantage individualisés et centrés sur la prévention des risques ainsi que l'accompagnement de jeunes en rupture scolaire, familiale ou professionnelle, qui concernent des jeunes particulièrement difficiles à atteindre et à mobiliser (public de prévention spécialisée, en rupture scolaire ou familiale, sans emploi, rencontrant des difficultés judiciaires, entre autres). Ces modalités d'intervention, individuelles ou en groupes très réduits et nécessitant un travail d'accroche spécifique, influencent directement les volumes observés.

Le graphique révèle également une évolution marquée de la répartition selon le genre. Si la mixité est équilibrée chez les 6-15 ans, les garçons deviennent majoritaires chez les 16-17 ans (66 %) et très largement surreprésentés chez les 18-25 ans (81 %). Cet écart peut refléter une exposition plus forte des jeunes hommes aux dispositifs de prévention spécialisée, aux situations de décrochage scolaire, de rupture sociale et/ou de conduites à risque. À l'inverse, la majorité féminine dans le groupe des 26-30 ans (71 %) s'explique par les actions collectives menées auprès de familles, la plupart du temps de mères accompagnant leurs enfants.

Cette répartition met ainsi en lumière le poids structurant des actions collectives en partenariat dans l'activité jeunesse globale de l'association, tout en soulignant les enjeux spécifiques liés à la mobilisation des jeunes adultes et les différences de publics selon le genre.

**Figure 6. Territoires d'habitation des jeunes (0-30 ans) bénéficiaires des actions éducatives de l'APSV en 2025**



\*En 2025, 701 jeunes du 19<sup>ème</sup> arrondissement, territoire d'implantation de l'APSV, ont bénéficié de nos actions éducatives, représentant ainsi 22 % du total francilien et 60 % du total parisien.

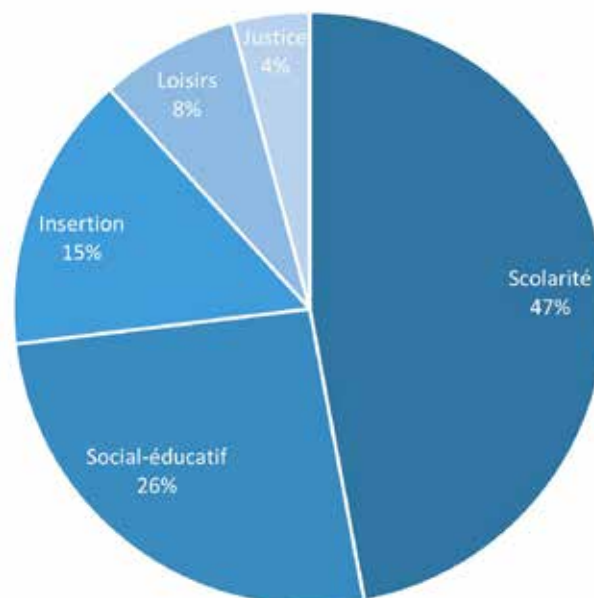
La figure 6 met en évidence une très forte concentration des jeunes accompagné-es en 2025 sur le cœur dense de l'Île-de-France. Elle est basée sur les données concernant le territoire d'habitation des jeunes. Les lieux où sont menés les actions et les accompagnements peuvent toutefois différer : les jeunes peuvent être accueilli-es à la Villette, dans un autre espace parisien ou de leur département, ou au sein de la structure partenaire de l'action dans leur département de résidence.

Sur le total régional de 3 200 jeunes (0-30 ans) bénéficiaires, près de 90 % habitent les territoires de la Seine-Saint-Denis (1 431 jeunes) et de Paris (1 398 jeunes). Bien qu'ils soient moins représentés, les autres départements franciliens ont aussi été concernés par des actions collectives – s'expliquant notamment par le déploiement territorial de *Ça match au Zénith* – et des accompagnements individuels pour les jeunes. Ainsi, dans le Val-d'Oise, 210 jeunes ont été accompagné·es, 103 jeunes dans le Val-de-Marne et 50 jeunes dans les Yvelines. L'Essonne, les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne sont moins concernés, avec moins de 10 jeunes.

L'ancrage territorial de l'APSV dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris explique qu'à l'échelle locale, 701 jeunes ont été accompagné·es en 2025, soit 22 % de l'ensemble des jeunes suivi·es en Île-de-France et 60 % du public parisien bénéficiant des actions éducatives de l'association.

Cette répartition territoriale en Île-de-France souligne un ancrage historiquement très marqué de l'accompagnement dans le bassin de l'association, ainsi que dans les territoires les plus denses et socialement prioritaires, avec une présence beaucoup plus limitée en grande couronne.

**Figure 7. Graphique représentant les partenaires des services éducatifs de l'APSV en 2025 qui orientent des jeunes (0-30 ans) selon leur champ d'action**



En 2025, le service prévention-jeunesse, le pôle éducation-culture et le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi ont accueilli et mené des actions auprès de jeunes orienté·es par 119 structures partenaires. La figure 7 présente la répartition de ces structures selon leur domaine d'intervention.

Par ailleurs, à l'échelle de la structure, 357 jeunes se sont rapproché·es spontanément de nos équipes, c'est-à-dire sans orientation d'une structure partenaire, pour bénéficier d'un dispositif d'accompagnement.

# 3. Insertion socioprofessionnelle

# 3 • Insertion socioprofessionnelle

## 3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

### 3.2 Formation

## 3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

L'accompagnement social et professionnel des jeunes est central dans le travail de prévention des risques chez les jeunes que mène le service prévention-jeunesse. Le travail d'insertion des jeunes et d'accompagnement vers l'emploi que nous proposons est pensé dans une démarche globale, tant sur le plan social que professionnel. Il s'appuie également sur le dispositif d'insertion par l'activité économique Vilette emploi qui permet aux personnes éligibles d'acquérir une expérience de travail, des compétences ainsi qu'un accompagnement renforcé pendant une durée pouvant atteindre 2 ans.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Les associations de prévention spécialisée, France Travail, la Mission locale de Paris, ainsi que les conseillers-ères du Plan régional d'insertion des jeunes et de la Plateforme de l'inclusion, le SPIP, et les structures sociales (Espoir 18, Notr'asso, France Terre d'Asile, entre autres), orientent des jeunes vers l'APSV. Par ailleurs, les jeunes qui connaissent l'APSV peuvent solliciter un accompagnement socioprofessionnel à la suite d'un stage d'éducation aux médias et à la citoyenneté, ou après avoir été suivi-es pour la réalisation d'un TIG individuel. Comme le montre la figure 1 (cf. Partie 2.1), la majorité des jeunes qui s'adressent directement au service, sans être orienté-es par une structure partenaire, sont ceux/celles qui demandent un accompagnement pour leur insertion. Bien que ces jeunes ne soient pas toujours assidu-es tout au long du parcours, la démarche initiale de solliciter un accompagnement témoigne d'un besoin réel.

Comme l'illustre la figure 3 (cf. Partie 2.1), les difficultés liées à l'insertion constituent la principale problématique rencontrée par les jeunes accompagné-es par le service prévention-jeunesse. Elles s'inscrivent le plus souvent dans des parcours marqués par d'autres vulnérabilités.

L'éloignement de l'emploi (parcours scolaire inachevé, absence de formation, manque d'expérience professionnelle, chômage), l'isolement (rupture familiale, parcours migratoire, vie à la rue), les difficultés de logement, le manque de ressources ou d'information, ainsi que des problématiques de santé mentale ou de justice, sont particulièrement fréquents.

Nombre de jeunes cumulent plusieurs de ces freins socioprofessionnels et n'ont pas toujours accès aux dispositifs de droit commun leur permettant de bénéficier d'allocations ou d'aides facilitant leur insertion. Ces situations requièrent un accompagnement individualisé et renforcé, adapté aux besoins et aux capacités de chacun-e.

Les jeunes sont généralement cosuivis par le/la professionnel·le de la structure partenaire qui demeure la personne référente du/de la jeune dans son environnement social. Ce travail en partenariat permet un accompagnement complet, sans perte de repères, et qui facilite l'accès au droit et à la formation, notamment.

En 2025, **84 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel**. Comme l'année précédente, plus d'un-tiers des personnes accompagnées sur ce dispositif sont des femmes.

53 % des jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel en 2025 ont intégré Villette emploi, le dispositif d'insertion par l'activité économique de l'APSV.

S'appuyer sur le dispositif Villette emploi contribue à structurer le parcours des jeunes qui réunissent les critères d'éligibilité à l'insertion par l'activité économique (IAE). Il favorise également la construction d'une posture professionnelle, en enseignant des comportements clés comme la ponctualité, le respect des consignes et du cadre de travail, à travers des CDD d'usage sur diverses missions (accueil, gestion de flux, vestiaires, manutention, médiation culturelle, etc.). Enfin, ce dispositif permet de développer des compétences et des expériences professionnelles qui faciliteront l'entrée dans le monde du travail et l'accès à un contrat stable.

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, fondé sur une écoute active, afin d'élaborer un projet d'insertion professionnelle, notamment à travers la démarche éducative de l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP). Cette approche les place au cœur de leur expérience, en les aidant à explorer leurs motivations personnelles et à en faire le moteur de leur projet professionnel. L'accompagnement couvre également des aspects essentiels tels que l'orientation scolaire et la formation (par exemple en cas de décrochage), l'emploi, le logement, la santé, les problèmes de justice, les démarches administratives et l'accès aux droits. Par ailleurs, la conseillère en insertion peut orienter les jeunes vers des structures spécialisées (Maison des solidarités, Points d'accès au droit, permanences juridiques, Mission locale, France Travail) pour des soutiens spécifiques, tels que la signature du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), un financement de formation, un permis de conduire, ou des conseils adaptés à leur situation.

**25 jeunes sont sorti-es de l'accompagnement en 2025, parmi lesquelles 20 en sorties dites dynamiques ou positives. Ces jeunes ont ainsi poursuivi leur parcours** en CDD, en CDI, en contrat de professionnalisation, en formation initiale ou conventionnée, en contrat d'alternance, ou sous d'autres statuts (intérim, IAE, service civique, etc.).

Parmi les 84 jeunes accompagné-es en 2025, 5 ont abandonné le dispositif. Cette situation peut s'expliquer par les difficultés de parcours, souvent cumulées et/ou particulièrement lourdes, rencontrées par certain-es jeunes. Celles-ci peuvent être d'ordre administratif, familial ou judiciaire, et tendent à être persistantes. Ainsi, pour certain-es jeunes, un accompagnement socioprofessionnel renforcé s'avère nécessaire avant d'intégrer des missions de travail. De plus, cet accompagnement, tant social que professionnel, requiert un véritable investissement de la part des jeunes.

Des informations sur des événements liés à l'emploi (forums, salons, réunions d'information collectives) sont envoyées tout au long de l'année afin de permettre aux jeunes de s'impliquer dans leur parcours et de rencontrer des recruteurs potentiels. La conseillère en insertion professionnelle (CIP) maintient son implication dans le réseau Promeneurs du Net (Instagram) afin d'assurer un lien régulier avec les jeunes suivi-es et de faciliter l'accès à l'accompagnement socioprofessionnel. Elle développe par ailleurs différents canaux de communication, adaptés aux usages des jeunes, notamment via WhatsApp.

En 2025, la dynamique partenariale s'est poursuivie à travers la participation de la CIP aux principales instances insertion-jeunesse du territoire (Café de l'emploi, Groupe opérationnel PRIJ, Coorace, France Travail, Action 45), favorisant les échanges entre professionnel·les et l'actualisation des informations sur l'emploi et les dispositifs existants.

La CIP participe régulièrement à des événements pour communiquer sur les possibilités d'accompagnement, suivant l'idée de « l'aller-vers » propre à la prévention. Elle a ainsi pris part au pack de remobilisation de la Mission locale ainsi qu'à des *job dating* organisés par les équipes de la Mission locale et de la Maison d'arrêt de Paris la Santé (14<sup>e</sup>).

## DES ACTIONS COLLECTIVES POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES JEUNES

Cette année, nous constatons que, malgré la proposition de solutions concrètes telles qu'une aide financière, une formation qualifiante ou des opportunités d'emploi, beaucoup de jeunes peinent à saisir ces possibilités et à s'investir dans leur projet. Par ailleurs, bien que la CIP propose des rencontres régulières et réponde à leurs demandes de rendez-vous, certain·es éprouvent des difficultés à s'inscrire dans la durée et à maintenir leur engagement dans le processus d'accompagnement.

Les enjeux de projection, de temporalité et de persévérance représentent des freins récurrents. Dans ce contexte, l'équipe prévention-jeunesse a décidé de proposer aux jeunes des actions visant à favoriser leur mobilisation. Une permanence sans rendez-vous des Mardis de la motiv' et un stage de remobilisation socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place en 2025.

**Les Mardis de la motiv' est une permanence d'accueil et d'accompagnement** ouverte chaque premier mardi du mois pour les jeunes de 18 à 26 ans. Ce dispositif permet aux participant·es de travailler sur des enjeux professionnels concrets (création de CV, rédaction de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche) et théoriques (difficultés rencontrées, exploration des opportunités professionnelles). Il offre également un soutien à ceux et celles qui n'ont pas d'idée précise de leur orientation, en les aidant à identifier des pistes professionnelles. Outre les apports individuels, cet espace collectif favorise les échanges entre pairs, permettant de partager leurs expériences, de se soutenir mutuellement et de lutter contre l'isolement. L'accueil sans rendez-vous ni inscription vise à faciliter l'accès et à démocratiser l'accompagnement. Cependant, le dispositif n'est pas encore suffisamment identifié, et l'objectif pour 2026 est d'en renforcer la visibilité.

**Le stage de remobilisation socioprofessionnelle s'adresse aux jeunes ayant moins d'opportunités, particulièrement éloigné·es de la formation, de l'emploi et des dispositifs d'insertion.** Il a été mis en place par l'équipe afin de répondre aux difficultés d'engagement rencontrées par de nombreux·ses jeunes, notamment dans les formats d'accompagnement plus classiques, tels que les rendez-vous individuels de suivi.

Ce dispositif propose un cadre dynamique et ludique, permettant d'aborder autrement les thématiques liées à l'insertion et à l'orientation professionnelle.

## OBJECTIFS

- Renforcer l'estime de soi et la confiance en ses capacités
- Remobiliser les participants à travers des ateliers ludiques, sportifs et culturels, la découverte de lieux ressources du territoire (notamment à La Villette) et des rencontres avec des professionnel·les
- Développer des compétences transversales liées au monde professionnel, telles que le respect des horaires, la régularité et l'engagement
- Favoriser l'implication dans le parcours socioprofessionnel
- Encourager la communication et la cohésion de groupe, tout en instaurant une relation de confiance avec la conseillère en insertion professionnelle, en vue d'un accompagnement socioprofessionnel personnalisé à la suite du stage

Ce stage a été conçu afin de favoriser l'engagement des participants sur toute la durée du dispositif. La programmation des ateliers a été pensée de manière progressive : les premières séances se déroulaient sur des demi-journées, principalement l'après-midi, avant d'évoluer vers des journées complètes d'activités. Cette montée en intensité visait à accompagner les jeunes dans une dynamique d'implication croissante.

Le contenu des ateliers a été élaboré pour permettre aux participants de rencontrer des professionnel·les issus de secteurs variés. Au-delà de l'animation des ateliers, ces intervenant·es ont également présenté leur parcours, leurs études et leur trajectoire professionnelle, offrant ainsi des repères concrets et inspirants. A l'issue de chaque atelier, un temps de valorisation était proposé afin d'identifier les compétences mobilisées (travail en équipe, expression orale, créativité, rigueur, etc.), dans l'objectif de permettre aux jeunes de les transférer et de les valoriser dans un cadre professionnel (CV, lettre de motivation).



Jeu de plateau sur l'insertion. Photo APSV, 2025.



Ateliers de football éducatif avec l'association Tatane et arbres de vie réalisés lors du stage de remobilisation du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2025. Photos APSV, 2025.

Le programme proposé a permis aux jeunes de :

- Participer à un atelier de football éducatif favorisant la cohésion et la dynamique de groupe
- Rencontrer une journaliste et réaliser un micro-trottoir sur le thème du monde du travail
- Prendre part à un atelier « Arbre de vie » afin de mettre en perspective leurs expériences et leurs parcours, et de clarifier leurs compétences et aspirations professionnelles
- Bénéficier d'un atelier d'expression animé par un illusionniste, Joachim Charlot, contribuant ainsi au renforcement de l'estime de soi
- Assister à un concert au Zénith Paris – La Villette. Cette sortie s'inscrivait dans une démarche de remobilisation par la valorisation des centres d'intérêt des jeunes. Ce temps culturel, fédérateur et motivant, visait le renforcement de la cohésion du groupe, le travail sur les savoir-être en situation collective et les échanges autour des thématiques de persévérance, d'ambition et de parcours de vie, en résonance avec leurs questionnements professionnels
- Visiter la Cité des métiers au sein de la Bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie
- Déjeuner dans un restaurant d'insertion du 19<sup>e</sup> arrondissement
- Participer à un jeu collectif inspiré du « Cluedo » autour des thématiques de l'insertion professionnelle

Le stage s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2025 à l'APSV. 8 jeunes s'étaient inscrits, 6 se sont présentés le premier jour du stage et 5 jeunes l'ont suivi jusqu'à la fin. A la suite du stage, un jeune a manifesté son souhait de s'engager dans un accompagnement socioprofessionnel individualisé.

## 3.2 Formation

L'APSV est un organisme de formation agréé depuis sa création et CFA depuis 2019.

Son développement repose sur un principe de recherche-action et d'interventions « sur mesure ».

### OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou certifiantes dans le secteur culturel.
- Accompagner les professionnels intervenant sur le champ social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération).

### **En 2025, l'organisme de formation a dispensé au total :**

- **14 394 heures de formation à destination des professionnel-le-s du champ culturel et acteurs sociaux, dont :**
  - **10 080** heures de formation dispensées par le CFA
  - **4 314** heures de formation dispensées par l'organisme de formation
- **21 080 heures pour l'accompagnement scolaire**

### ÉQUIPE PERMANENTE

- **Mélanie LE MINH MAN**, responsable formation
- **Dimitra TAYOU**, assistante formation

L'équipe pédagogique de la certification professionnelle Assistant.e archiviste :  
Anne-Sophie MAURE, Nina MUNZEL, Romain JOULIA, Sabine BRUSTOLIN, Eve JULLIEN,  
Vincent MACE, Delphine BORGNA, Marjorie MOREL

### ACTIONS DÉVELOPPÉES

- **Action 1 : Certification Assistant.e Archiviste**
- **Action 2 : Jury de la certification Assistant.e Archiviste**
- **Action 3 : Accompagnement optionnel à la VAE certification Assistant.e Archiviste**
- **Action 4 : Accompagnement scolaire à la Cité des sciences et de l'industrie**
- **Action 5 : Séminaire « La prévention des rixes, contexte, enjeux et capitalisation »**
- **Action 6 : Action de formation « rixes et numériques » pour la ligue de l'enseignement**
- **Action 7 : Action de formation « Compréhension des violences adolescentes » pour les éducateurs sportifs du club de football (Entente Sportive)**
- **Action 8 : Action de formation « Construire et animer une démarche d'accompagnement culturel**

### PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

**Nombre total : 382 personnes**

**Dont nombre usagers-bénéficiaires : 331**

**Dont nombre de professionnel-le-s : 51**



## En 2024, l'organisme de formation de l'APSV a obtenu le renouvellement de la certification Qualiopi.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée le 5 septembre 2018, réforme l'apprentissage et la formation professionnelle. Ainsi, tous les organismes de formation doivent se mettre en conformité légale et obtenir la certification Qualiopi. *Qualiopi atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC) qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.*

L'APSV est certifiée depuis le 16 mars 2020 pour les activités suivantes :

1. Actions de formations
2. Validations des acquis par l'expérience
3. Centre de formation d'apprenti.e.s

Un audit de renouvellement est obligatoire pour assurer le maintien de la certification et l'accès aux financements. En mars 2024, l'APSV a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION, VAE, CFA**

# **ACTION 1 CERTIFICATION ASSISTANT.E ARCHIVISTE**

## **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Insérer professionnellement des demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion professionnelle dans le domaine archivistique.
- Former des alternant.e.s au métier d'assistant.e archiviste.

## **COMPÉTENCES MÉTIERS**

- Collecter des archives physiques et numériques
- Classer les archives physiques et numériques
- Mettre en œuvre les procédures de conservation des archives physiques et numériques
- Communiquer les archives physiques et numériques

## **PARTENARIATS MOBILISÉS**

Safran, Pro Archives systèmes, Mairie de Grigny, Haropa Port, Immobilier 3F, IRFASE, Centre national cinématographique, les Archives diplomatiques, les Archives nationales, INSERM, Université d'Evry, Préfecture de Police, Croix-Rouge, Solidarités International, ASNR, Enia, SHD, Mairie de Noisy-le-Sec, Mairie de La Courneuve, la SNCF, le musée de l'Air et de l'Espace, le ministère de la Justice.

## **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Depuis 2005, en cocertification avec l'Association des archivistes français, l'APSV propose une formation en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage de 16 mois pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs.deuses d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes (18-26 ans) dans cette niche métier sous tutelle du ministère de la Culture.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (niveau 5, Bac+2). Elle s'exerce dans les services d'archives de grandes entreprises ou PME, dans des instituts de recherche, chez des prestataires de services spécialisés en archivage ou des collectivités territoriales.

Le 15 septembre 2025, la treizième promotion d'assistant.e archiviste a fait sa rentrée.



Treizième promotion devant le pavillon des Maquettes.  
Photo APSV, 2025.

### USAGERS-BENEFICIAIRES

**11 alternant.e.s. en contrat d'apprentissage et de professionnalisation.**

## ACTION 2 JURY DE LA CERTIFICATION ASSISTANT.E ARCHIVISTE

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Valoriser son expérience auprès d'experts
- Valider ses compétences
- Obtenir la certification d'Assistant.e Archiviste

### PARTENARIATS MOBILISÉS

Association des archivistes français, INSERM, CFDT, ministère de la Culture, ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et économique.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le jury de certification est organisé afin d'obtenir, intégralement ou partiellement, la certification d'Assistant(e) archiviste inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles, niveau V (nomenclature du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) et délivrée par **l'AAF et l'APSV**.

La certification est programmée dans le cadre de la formation Assistant.e Archiviste et un parcours en VAE.

Deux jurys de certification se sont tenus en 2025.

### USAGERS-BENEFICIAIRES

**Parcours VAE** : un candidat s'est présenté devant le jury et a obtenu la validation totale de la certification.

**Formation en alternance** : dix candidat.e.s se sont présenté.e.s devant le jury :

- Trois ont obtenu une validation partielle
- Sept ont obtenu une validation totale



Remise des certifications le 30 janvier 2026. Photo, APSV, 2026.

## **ACTION 3 ACCOMPAGNEMENT OPTIONNEL À LA VAE CERTIFICATION ASSISTANT-E ARCHIVISTE**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Offrir une aide pour favoriser la réussite aux professionnels souhaitant obtenir la certification
- Permettre la verbalisation orale et écrite de l'expérience incorporée par les candidats à la VAE
- Rédiger le livret II et préparer l'entretien oral de certification.

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

AAF, Archives départementales du Gard.

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

En fonction du besoin du candidat, un accompagnement est proposé par l'APSV, en partenariat avec l'AAF, il prévoit deux tiers du temps avec une analyste du travail experte de la VAE et un tiers de temps avec une accompagnatrice experte (archiviste). Ils se déroulent en présentiel à l'APSV ou à distance et visent, au regard du référentiel de certification, à identifier les activités pertinentes par rapport à l'expérience du candidat à valoriser.

L'accompagnement est une démarche volontaire de la part du bénéficiaire, indépendante de la tenue du jury de validation, et qui ne préjuge en aucune façon de l'attribution totale ou partielle du diplôme, voire de la non-attribution du diplôme.

### **USAGERS-BENEFICIAIRES**

**Un candidat a choisi d'être accompagné.  
Celui-ci a bénéficié d'un accompagnement de 12 heures.**

## **ACTION 4 ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Accompagnement scolaire des collégien.e.s et lycéen.e.s par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques
- Donner aux étudiant.es les outils pour favoriser la transmission de leurs savoirs
- Développer la culture scientifique des élèves
- Redonner aux élèves la motivation d'apprendre et leur permettre de gagner en efficacité dans l'accomplissement des exercices et lors des révisions
- Fonctionnement du dispositif hors temps scolaire (tous les week-end, de janvier à décembre 2025 de 14h à 16h)

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

Cité des sciences et de l'industrie

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Pour la dix-huitième année consécutive, la Cité des sciences et de l'industrie et l'APSV poursuivent leur partenariat sur le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie (BSI).

Depuis 2007, ce sont **12 119** accompagnements de lycéen.e.s et collégien.e.s qui ont été effectués dans le cadre de ce projet.

L'accompagnement est assuré par des étudiant.e.s d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques. L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié à la BSI, de 14h à 16h. Un ou deux tuteurs.trices selon l'affluence, accompagnent les élèves.

L'accès est libre, gratuit et anonyme.

Le dispositif a fonctionné hors temps scolaire et jours fériés tous les week-end du 11 janvier au 14 décembre, de 14h à 16h.

En raison d'un nombre insuffisant de participants pendant les vacances scolaires, les stages n'ont pas été programmés cette année.

Les visites d'expositions seront remplacées par des activités ludiques et scientifiques l'année prochaine, en raison d'une baisse de la participation.

## USAGERS-BENEFICIAIRES

**310 collégienn-e-s et lycéenn-e-s** (147 filles et 163 garçons) originaires de Paris et de sa proche banlieue ont bénéficié du dispositif en 2025. Les usagers du dispositif sont majoritairement les garçons (53 % de garçons pour 47 % de filles).



## **ACTION 5 SÉMINAIRE « LA PRÉVENTION DES RIXES, CONTEXTE, ENJEUX ET CAPITALISATION »**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Identifier le phénomène de violences groupées
- Développer de nouvelles stratégies et une pensée systémique
- Construire un réseau de partenaires développant l'intelligence collectives

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

Ville de Paris, CAF de Paris, Marwan Mohammed, Vanessa LALO, Erwan GOUADON, Rosa Maria BORTOLETTI, Association ASSIAC, Audrey TEK0.

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Dans le cadre de la stratégie parisienne des rixes, l'APSV a organisé un séminaire s'intitulant « La prévention des rixes, contexte, enjeux et capitalisation ». Ce séminaire a eu lieu le jeudi 13 mars de 10h à 16h30 à la CAF de Paris au 50 rue du Docteur Finlay, 75015 Paris.

Cette journée a été l'occasion d'échanger autour des questions sociologiques et psychologiques concernant la violence des adolescent-e-s.

Les retours qualitatifs et le partage d'expériences ont permis à chaque professionnel de monter en compétences.

Lors de ce séminaire plusieurs points ont été abordés :

- La violence adolescente : approche psychologique et sociologique
- Les réseaux sociaux : espaces contemporains de régulation des conflits entre adolescents
- Rapports sociaux : des rixes aux bandes de filles

### **USAGERS-BENEFICIAIRES**

**30 professionnel.le.s des secteurs de la prévention spécialisée et du social.**



Séminaire « La prévention des rixes, contexte, enjeux et capitalisation », le 13 mars 2025 à la CAF de Paris. Photos APSV, 2025.

## **ACTION 6 FORMATION « RIXES ET NUMÉRIQUES » POUR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Identifier les violences adolescentes
- Développer la compréhension et la dynamique des comportements agressifs et violents, ce qu'ils recouvrent, ce qui en provoque l'escalade
- Evaluer la place qu'occupent les réseaux sociaux dans le l'écosystème de la violence

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

Ligue de l'enseignement, Vanessa LALO, Siham EZ-ZAJJARI.

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

La ligue de l'enseignement a souhaité mettre en place une action de formation autour de différentes thématiques : rixes et numériques à l'attention de leurs professionnel.le.s socio-éducatif.

Cette action de formation doit aborder les thèmes suivants :

- La posture professionnelle, par la prise en compte des compétences professionnelles de chacun.e ;
- Le cadre légal et juridique des réseaux sociaux ;
- La violence inter-quartiers d'un public de 12-25 ans.

L'action de formation proposée a été mise en œuvre en resserrant progressivement le champ :

- Dans un premier temps, une compréhension générale des comportements violents et plus spécifiquement du public adolescent afin d'adopter une posture adéquate en fonction de son champ d'action
- Dans un second temps, une identification des réseaux sociaux et des dispositions légales et juridiques qui les encadrent

### **USAGERS-BENEFICIAIRES**

**5 professionnel.le.s du secteur socioéducatif**

## **ACTION 7 FORMATION « COMPRÉHENSION DES VIOLENCES ADOLESCENTES » POUR LES ÉDUCATEURS SPORTIFS DU CLUB DE FOOTBALL (ENTENTE SPORTIVE)**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Identifier les violences adolescentes
- Développer la compréhension et la dynamique des comportements agressifs et violents, ce qu'ils recouvrent, ce qui en provoque l'escalade

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

Ville de Paris, Audrey TEKO, Entente Sportive (Paris 13).

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Dans le cadre de la stratégie parisienne sur la prévention des rixes, la ville de Paris a souhaité mettre en place une action de formation à destination des entraîneurs sportifs de football.

Cette demande est liée aux dernières rixes du 13<sup>e</sup> arrondissement et interroge les professionnels de terrain sur leurs pratiques et postures éducatives.

Cette action de formation doit aborder les thèmes suivants :

- La posture professionnelle, par la prise en compte des compétences professionnelles de chacun.e ;
- La violence inter-quartiers d'un public de 12-25 ans.

L'action de formation proposée a été mise en œuvre en resserrant progressivement le champ :

- Dans un premier temps, une compréhension générale des comportements violents et plus spécifiquement du public adolescent
- Dans un second temps, une identification des ressources à mobiliser afin d'adopter une posture adéquate en fonction de son champ d'action

### **USAGERS-BENEFICIAIRES**

**10 éducateurs sportifs dédiés au football**

## **ACTION 8 FORMATION « CONSTRUIRE ET ANIMER UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT CULTUREL**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Construire une démarche d'accompagnement culturel dans une visée sociale et éducative
- Déterminer les phases d'un projet dans un souci de cohérence avec les besoins des personnes concernées
- Développer un projet culturel de la conception à l'évaluation dans un esprit d'éducation populaire

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

Cité de la musique – Philharmonie de Paris, Jean-Pierre WEYLAND, artiste et formateur

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

En s'appuyant sur son expertise de terrain, l'Association de Prévention du Site de la Villette développe des actions de formation pluridisciplinaires aux méthodes pédagogiques actives. De plus, l'ancrage sur le site de la Villette, un territoire dynamique aux multiples ressources culturelles et éducatives, permet un décloisonnement des pratiques professionnelles.

La formation-action a abordé les points suivants :

1. Méthodologie de projet  
Décrire les différents éléments d'écriture constituant un projet (contexte, objectifs, partenaires) et Identifier les indicateurs d'évaluation du projet
2. Atelier de pratique culturelle + visite du musée  
Définir sa posture d'accompagnateur.trice
3. Qu'est-ce que l'accompagnement culturel ?  
Définir les notions d'accompagnement culturel

### **USAGERS-BENEFICIAIRES**

**5 professionnel.le.s du secteur de la prévention spécialisée et du champ socioculturel.**

# 4. Développement social

# 4 Développement social

**4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)**

**4.2 Ça match au Zénith. Sport, culture, citoyenneté**

**4.3 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi**

**4.4 Economie circulaire**

## 4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)

A travers le projet *Parcourir la Villette*, l'APSV accompagne depuis 2014 les structures socioéducatives de Paris et de Seine-Saint-Denis dans la construction et la mise en œuvre de parcours éducatifs, artistiques et culturels pluridisciplinaires, sur mesure, à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. En partenariat avec de nombreuses structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social.

### ÉQUIPE

- **Maud BERTON**, chargée de mission éducation artistique et culturelle
- **Marie LEMOINE**, cheffe de projets
- **Elise THILLARD**, chargée de mission éducation artistique et culturelle
- **Hugo THIRIFAYS**, chargé de mission éducation artistique et culturelle

En 2025, 3 élèves de 3<sup>e</sup> ont été accueillis sur ce projet pour un stage d'observation.

### PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : **1 605**

Usagers-habitant.e.s : **1 397**

Caractéristiques : enfants, adolescent-e-s, adultes et familles, de tous âges (avec une majorité de 6-17 ans), en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, isolement, problématique judiciaire...), résidant dans le 19<sup>e</sup> arrondissement et d'autres arrondissements de Paris (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>), ainsi qu'en Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Le Pré-Saint-Gervais, Neuilly-sur-Marne, Romainville, Saint-Denis, Villemomble), notamment dans des quartiers prioritaires.

Figure 8. Répartition des participants par âge

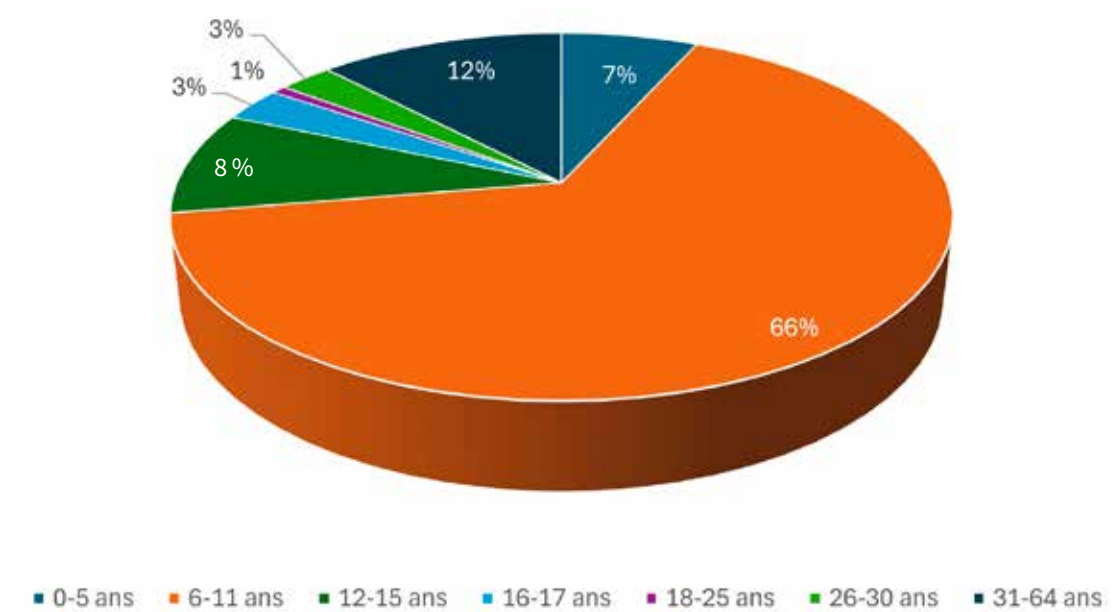
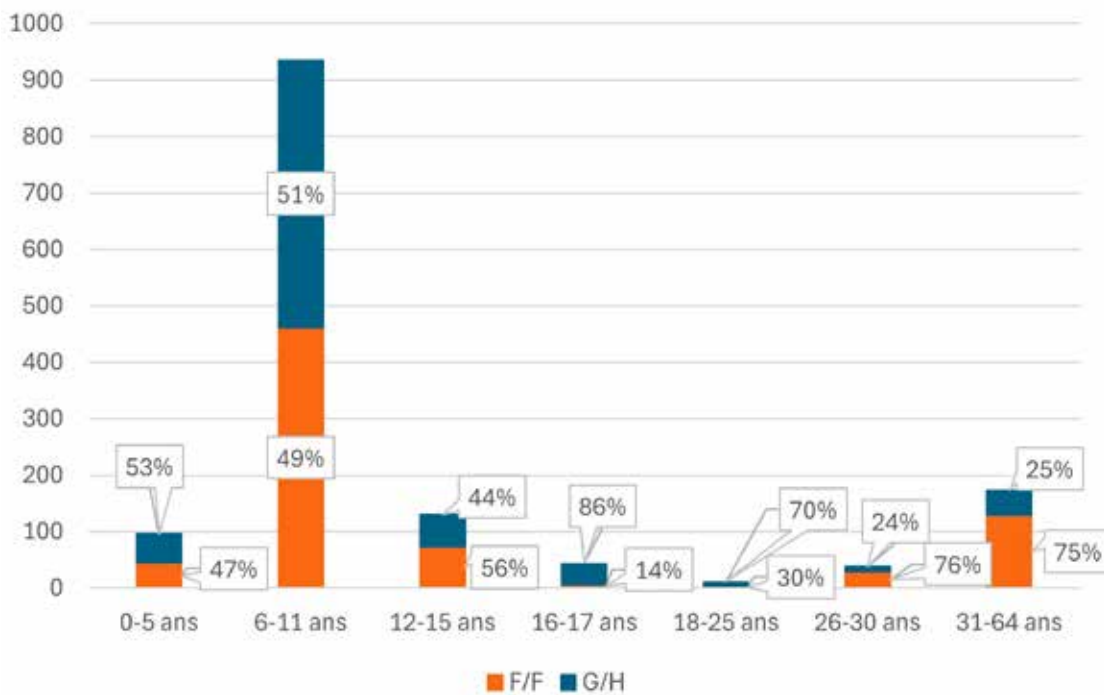


Figure 9. Répartition des participants par genre et par âge



Les usagers des parcours sont issus :

- de centres sociaux, associations de quartier (enfants et jeunes en accompagnement à la scolarité, adultes en apprentissage de la langue française, soutien à la parentalité, familles...)
- de dispositifs de réussite éducative (décrocheurs-euses scolaires, élèves exclu-e-s, problématiques sociales, familiales, de santé...)
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs non accompagnés...)
- de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (enfants et jeunes suivis par la PJJ, en milieu ouvert et fermé)
- de structures d'hébergement et de réinsertion sociale
- de structures d'accueil de jeunes et d'adultes en situation de handicap
- d'établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP+) et de classes spécifiques (classes d'accueil pour élèves primo-arrivants, Segpa, ULIS)

**208 professionnels des champs socioéducatifs** ont participé à des actions dans le cadre de *Parcourir la Villette* (accompagnement des parcours, réunions inter-partenariales, séminaire et recherche à l'occasion des 10 ans de *Parcourir la Villette*), dont 6 professionnel-le-s et bénévoles qui ont participé à la formation *Parcourir la Villette*.

Par ailleurs, une trentaine de partenaires culturels contribuent à l'animation de la dynamique partenariale en participant aux comités de suivi et groupes de travail *Parcourir la Villette*.

#### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Lever les freins sociaux, culturels pour un accès plus démocratique et égalitaire aux propositions culturelles et éducatives des territoires parisien et francilien
- Construire des projets culturels répondant à des objectifs sociaux et éducatifs : intégrer la culture comme un levier d'intervention sociale et éducative
- Contribuer à renforcer l'appartenance à un territoire, l'ouverture culturelle, la mobilité, les dynamiques de socialisation, d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans d'autres territoires franciliens
- Favoriser une appropriation durable et autonome des ressources culturelles et éducatives du territoire
- Mettre en synergie les ressources du territoire et créer des dynamiques partenariales pérennes entre acteurs sociaux et culturels
- Renforcer les compétences des acteurs locaux (socioéducatifs, culturels)

#### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

**Partenariats financiers** : ministère de la Justice, ministère chargé de la Ville - Préfecture de Paris, Préfecture de Seine-Saint-Denis (QPV Aubervilliers, Romainville), Ville de Paris - Direction des affaires culturelles, Ville de Romainville, Caisses d'allocations familiales de Paris et de Seine-Saint-Denis (CAF 93).

**Partenariats opérationnels** : *Parcourir la Villette* s'appuie sur un réseau partenarial diversifié dans une logique de croisement des champs professionnels et de développement territorial.

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Coconstruction avec les acteurs socioéducatifs et mise en œuvre de 75 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 1 395 enfants, adolescents et adultes :

- s'inscrivant dans une finalité sociale et éducative à l'égard de populations prioritaires
- croisant les champs artistiques et culturels sur le site de la Villette, à Paris et en Île-de-France (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique...)
- invitant à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats)
- se déroulant sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille...) et sur des temporalités variables (de plusieurs jours à une année)
- inscrivant les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels (au moins 3 établissements culturels fréquentés dans le cadre d'un parcours).

Les ressources culturelles et artistiques constituent des leviers pour l'accompagnement éducatif et social des jeunes, adultes et familles. La démarche de l'APSV consiste à coconstruire chaque parcours avec la structure socioéducative partenaire, en partant des besoins des personnes accompagnées : apprentissage de la langue française, mobilité, lien social, amélioration du climat scolaire, découverte des métiers et accompagnement socioprofessionnel... En outre, l'équipe de *Parcourir la Villette* ajuste son accompagnement en fonction des capacités des participant.e.s, tâchant de lever les différents freins à leur participation active.

Les parcours mobilisent les ressources culturelles du site de la Villette et, plus largement, du territoire francilien (équipes, programmations, ressources pédagogiques). Ils s'appuient également sur les champs d'expertise de l'APSV : éducation à l'image et aux médias (Radio Télé la Villette), prévention des conduites à risque, accompagnement socioprofessionnel, lutte contre les discriminations.

En moyenne, les parcours se structurent autour de **9 étapes** qui représentent une diversité d'expériences culturelles.



Représentation au Théâtre Paris-Villette pour la classe de CE1 de l'école Wangari Maathai à Aubervilliers. Photo APSV, 2025.



Atelier de pratique musicale « Percussions du monde arabe » à la Cité de la musique – Philharmonie de Paris avec les familles accompagnées par la Fondation Olga Spitzer (Paris 19<sup>e</sup>). Photo APSV, 2025.



Atelier vidéo et interview d'une conférencière au musée Guimet dans le cadre de l'exposition « Manga. Tout un art » pour un groupe de 5<sup>e</sup> du collège Fabien à Saint-Denis. Photo APSV, 2025.



Observation d'un cours de chant lyrique au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris pour la classe de CE1 de l'école Wangari Maathai à Aubervilliers. Photo APSV, 2025.



Visite des jardins du Hangar Y par le groupe de jeunes de France Terre d'Asile - Villa Saint-Michel. Photo APSV, 2025.





Visite de la Philharmonie des enfants par un groupe de familles du centre social Rosa Parks (19<sup>e</sup>). Photo APSV, 2025.



Atelier de fabrication à Vilette Makerz avec un groupe de jeunes accompagnés par Culture Prioritaire. Photo APSV, 2025.

L'APSV anime les temps d'échanges et de débats en début et fin de parcours avec l'ensemble des groupes. Elle adapte les supports et outils permettant de faciliter la participation de tous et toutes.

Elle élabore et diffuse des supports pédagogiques à l'attention des jeunes en parcours (plans, jeu de piste, photo-langage...) et de leurs accompagnatrices (bibliographie, méthodologie de projet, outil d'animation de débats, banque d'images et de vocabulaire...).

Outre l'accompagnement de groupes constitués par les structures socioéducatives partenaires, l'APSV peut déployer un accompagnement individualisé dans certaines situations spécifiques.

# ZOOM

## Parcours avec quatre centres Espace 19 (Paris 19<sup>e</sup>)

Un parcours, entamé à la fin de l'année 2024 avec les quatre centres Espace 19 du territoire (Cambrai, Riquet, Tanger et Ourcq), s'est poursuivi de janvier à mai 2025. Si des parcours avaient déjà été réalisés avec chacun d'entre eux, excepté Ourcq, un projet de plus grande ampleur voyait pour la première fois le jour avec l'objectif de développer les relations inter-partenariales entre les différents centres Espace 19 et créer du lien entre des familles provenant de différents quartiers du 19<sup>e</sup> arrondissement.

Ce projet s'est articulé autour de 3 temps forts ponctuant le début, le milieu et la fin du parcours. Ces temps forts ont permis de mobiliser de nombreux participant-e-s, et de proposer différentes activités. Chaque sortie comptait un contingent de places, sur lequel les structures pouvaient mobiliser chacune quelques familles, afin de favoriser leur rencontre et de développer le lien social.

Les familles ont pu réaliser les activités suivantes :

- Un premier temps fort au TLM (Tiers-lieu de la Petite Ceinture à proximité de l'espace 19 Cambrai et bien connu des familles) : le concert de la fanfare musicale Mégafaune, en plus d'une première rencontre et des premiers échanges avec les participant-e-s du parcours.
- Deux représentations du spectacle « Zip Zap Circus » à l'espace Chapiteaux de la Villette.
- Deux ateliers de découverte des arts du cirque à Little Villette.
- Un deuxième temps fort à l'Espace 19 Tanger : une intervention musicale à la dimension festive et participative animée par deux musiciennes de l'Orchestre de Chambre de Paris, suivie d'un goûter au sein du centre Espace 19.
- Une visite de la Philharmonie des enfants.
- Deux visites « le secret du masque » au musée du Quai Branly – Jacques Chirac.
- Le dernier temps fort, concluant le projet, au 211 : l'étape festive du projet *Parcourir la Villette*, à l'occasion de laquelle ont été invités tous les groupes ayant réalisé un parcours durant la saison.

Le projet réalisé a permis de soutenir la parentalité au sein des familles. Certaines activités, comme les ateliers de découverte des arts du cirque, visaient à travailler l'entraide, la coopération et la communication au sein du groupe. En plus du lien parents-enfants, le parcours avait aussi pour but de créer du lien entre les familles elles-mêmes. Les activités ont ouvert un espace de rencontre aux familles provenant de différents quartiers du 19<sup>e</sup> arrondissement. La première visite au musée du Quai Branly – Jacques Chirac, notamment, a permis des échanges entre familles de l'Espace 19 Ourcq et Cambrai autour des thématiques des traditions du carnaval, du rôle des masques dans différentes cultures et a été l'occasion pour les enfants accompagnés par les deux centres de faire la visite en étant déguisés, favorisant encore davantage le partage et la dynamique de groupe.

Globalement, l'axe thématique retenu pour le parcours réalisé avec les familles était celui de la fête, afin de renforcer la dimension fédératrice du projet et d'y impulser une dynamique positive.

La mise en place de trois temps forts à destination des familles a aussi permis de renforcer cette dynamique collective, en plus de créer de nouveaux espaces de rencontre et d'échange. Le fait de les organiser dans des lieux de vie dont les familles étaient familières, comme le TLM

ou l'Espace 19 Tanger, a non seulement permis de toucher de nouveaux participants moins enclins aux sorties et des seniors mais aussi de mobiliser des familles plus éloignées et/ou plus sédentaires.

Du point de vue partenarial, le projet a également été porteur de nombreux enseignements. Les principaux référent-e-s et coordinateur-ice-s familles des centres Espace 19 ont partagé des outils et moyens pour moyens de communiquer efficacement tout au long du projet.



Concert des musiciennes de l'Orchestre de Chambre de Paris, février 2025. Photo APSV, 2025.



Visite guidée « Le secret du masque » au musée du Quai Branly – Jacques Chirac, avril 2025. Photo APSV, 2025.

# Les temps forts de *Parcourir la Villette*

## ÉTAPES FESTIVES

L'étape festive *Parcourir la Villette* est une journée annuelle de rassemblement des usagers des parcours de la saison, autour d'une programmation artistique et culturelle et de restitutions.

En 2025, deux étapes festives ont été programmées afin de permettre aux usagers des parcours de participer plus largement : le 8 avril au Trabendo, et le 14 mai au 211.

### Au programme du 8 avril :

- Grand débat « La culture, à quoi ça sert ? » avec des classes d'Aubervilliers, de Romainville, de Saint-Denis
- Chorégraphie participative « CROSSING GROOVES » par Elisa Sofia Benzo, accompagnée par Valentina Gragotta et Kakashi, sur un DJ set de Carin Kelly
- En continu : projection des photos des parcours de la saison 2024/2025

**359 élèves** de Paris et de Seine-Saint-Denis ont participé à cette étape festive.



Étape festive du 8 avril 2025 : arrivée des jeunes au Trabendo, grand débat mouvant sur la culture. Photos Arthur Enard, 2025.





Etape festive du 8 avril 2025 : arrivée des jeunes au Trabendo, chorégraphie participative et DJ set. Photos Arthur Enard, 2025.



### Au programme du 14 mai :

- Grand débat mouvant « La culture, à quoi ça sert ? »
- Chorégraphie participative « CROSSING GROOVES » par Elisa Sofia Benzo, accompagnée par Valentina Gragotta, sur un DJ set de Carin Kelly
- En continu : atelier de flocage de t-shirts, projection des photos des parcours de la saison 2024/2025.

65 **100 jeunes et leurs familles** ont participé à cet après-midi.



Etape festive du 14 mai 2025 au 211.  
Photos Arthur Enard, 2025.

## JEUX D'OUVERTURE DE LA 12<sup>e</sup> SAISON

La 12<sup>e</sup> saison *Parcourir la Villette* (2025-2026) a été lancée à l'occasion de deux grands Jeux d'Ouverture, les 2 et 7 octobre 2025, sur le site de la Villette. 13 groupes de Paris, Aubervilliers et Romainville étaient présents, soit un total de 260 jeunes et accompagnateurs-trices. Chaque année, l'équipe de *Parcourir la Villette* élabore de nouveaux formats de jeu afin d'inviter les enfants et jeunes à découvrir les ressources du parc de la Villette.



Jeux d'Ouverture de la 12<sup>e</sup> saison *Parcourir la Villette*, 2 et 7 octobre 2025. Photos APSV, 2025.

## Mobilisation des partenaires et des ressources : une démarche territoriale

Le projet *Parcourir la Villette* s'inscrit au cœur d'une dynamique territoriale mobilisant des partenaires opérationnels variés et représentatifs des différents temps de vie (école, loisirs, familles, prise en charge sociale) et champs d'intervention (culturel, artistique, social, éducatif).

### 43 structures socioéducatives ont participé au projet en 2025 :

- **19<sup>e</sup> arrondissement** : Association Olga Spitzer, CAJ Suzanne Aussaguel, centre de loisirs Collette Magny, Centre social et culturel Rosa Parks, CHRS La Ferme du Rail, Comité des familles à l'hôtel-Samu social, École maternelle Claude Bernard, Espace 19, Fondation Jeunesse Feu Vert, Formation assistant.e-archiviste (APSV), IME Cours Hervé, IMPRO Faites des Couleurs, Pourquoi pas nous.
- **Autres arrondissements parisiens** : Association Olga Spitzer (20<sup>e</sup>), centre socioculturel Maison du Bas-Belleville (20<sup>e</sup>), CHRS Lafayette-association Esperem (10<sup>e</sup>), Culture Prioritaire (17<sup>e</sup>), France Terre d'Asile (18<sup>e</sup>), Solidarité Roquette (11<sup>e</sup>).
- **Seine-Saint-Denis** : Association franco-chinoise Pierre Ducerf (Aubervilliers), centre social Assia Djebbar (Romainville), Collège Colonel Fabien (Saint-Denis), Collèges Gabriel Péri et Jules Michelet (Aubervilliers), Collège Gustave Courbet (Romainville), Écoles élémentaires Hannah Arendt, Fraternité, Henri Barbusse, Jean Charcot, Langevin-Wallon, Marcel Cachin, Maryse Bastié (Romainville), École Wangari Maathai (Aubervilliers), Espaces de proximité Marcel Cachin et Nelson Mandela (Romainville), Jeden (Le Pré-Saint-Gervais), Maison des services Mahsa Amini (Aubervilliers), Programmes de réussite éducative - PRE (Aubervilliers et Neuilly-sur-Marne), UEAJ (Villemomble).

### Etablissements culturels :

- **Établissements culturels du site de la Villette** : Cabaret Sauvage, Cité de la musique – Philharmonie de Paris, Cité des sciences et de l'industrie-Université, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Ensemble inter-contemporain, Hall de la chanson, Librairie du Parc-Actes sud, Orchestre de chambre de Paris, Orchestre de Paris, Parc et Grande Halle de la Villette, Théâtre Paris-Villette, Trabendo, Villette Makerz, Zénith Paris – La Villette, 211.
- **Autres établissements et acteurs culturels** : Art en partage, Bibliothèque nationale de France, Cartooning for peace, Centre national de la danse, Cent-quatre-Paris, Château de Vincennes, Comédie française, Cinémathèque de Paris, Gaîté lyrique, FRAC Île de France, Forum des images, Fondation Fimincio, Hangard Y, Institut du monde arabe, Magasins généraux, Maison des métallos, Monfort théâtre, musée Carnavalet-histoire de Paris, musée des Arts et Métiers, musée d'Art moderne, musée Bourdelle, musée national des arts asiatiques – Guimet, musée national de l'Histoire de l'immigration, musée de l'Homme, musée de Cluny – musée national du Moyen Âge, musée du Quai Branly – Jacques Chirac, muséum national d'Histoire naturelle, musée du Louvre, Opéra comique, Paris Ateliers, Théâtre national de Chaillot, Théâtre de la Commune, Théâtre Dunoix, Théâtre Mouffetard, Théâtre du Rond-Point, Théâtre de la Ville.

Figure 10. Répartition territoriale des participants

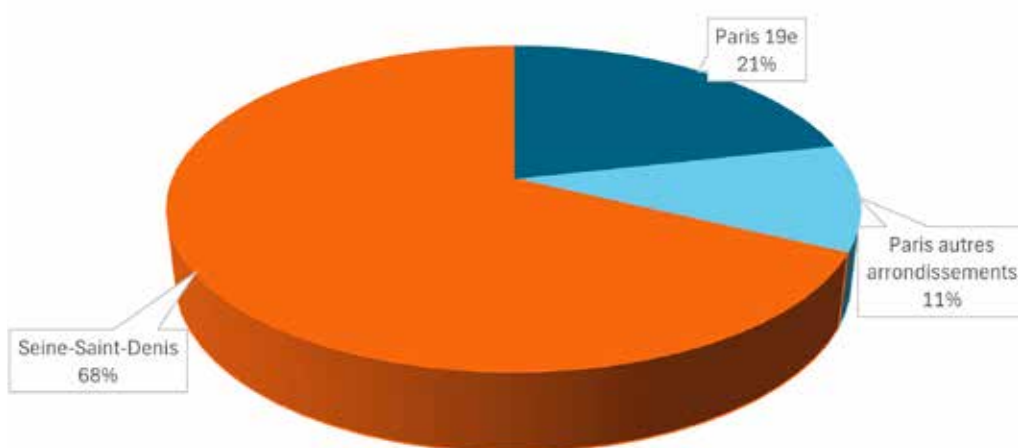
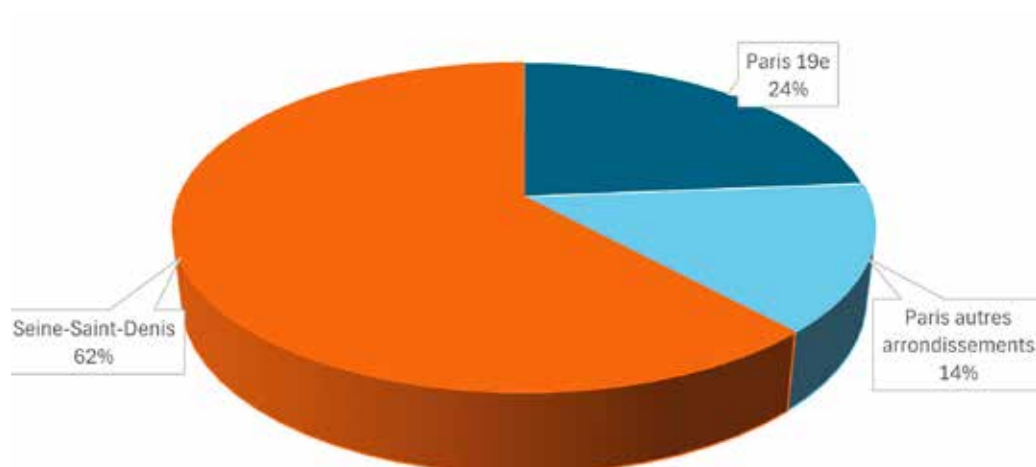


Figure 11. Répartition territoriale des parcours



### UN EXEMPLE DE PROJET TERRITORIAL : LA CITÉ ÉDUCATIVE DE ROMAINVILLE

L'APSV intervient depuis 2022 auprès des classes de Romainville, sur sollicitation de la Ville et la Préfecture de Seine-Saint-Denis. En articulation avec les parcours menés sur le temps scolaire, l'APSV met également en œuvre des parcours avec les usagers des espaces de proximité des quartiers des établissements scolaires, sur les temps de loisirs associant les familles.

Rencontre avec une artiste en résidence à la Fondation Fiminco avec la classe de CE2 de l'école Fraternité à Romainville. Photo APSV, 2025.



Atelier cirque à Little Villette pour la classe de CM1 de l'école Charcot à Romainville. Photo APSV, 2025.



Parcours réalisé avec un groupe de familles de l'espace de proximité Marcel Cachin à Romainville - Visite-atelier à la ferme de la Villette. Photo APSV, 2025.

# ZOOM

## Parcours avec une classe de CE2 de l'école Henri Barbusse à Romainville

Dans le cadre de la Cité éducative de Romainville, l'APSV met en œuvre, au cours de chaque année scolaire, 14 parcours éducatifs et culturels, coconstruits avec les enseignant-e-s, à destination de classes des cycles 2 ou 3 des écoles de Romainville.

Voici un exemple de parcours réalisé avec une classe de CE1-CE2 de l'école Henri Barbusse autour de la thématique de la nature et de la relation des enfants à l'environnement. Le premier objectif était de se repérer dans le temps et l'espace à travers des lieux culturels et scientifiques. Le second visait à observer, comparer et comprendre les interactions dans la nature. Pour finir l'enseignante souhaitait que les enfants découvrent des œuvres, des artistes et des démarches de création.

D'octobre 2025 à janvier 2026 les élèves ont réalisé les activités suivantes :

- Deux temps d'échanges et de débats avec l'APSV
- Une visite-atelier de l'exposition Bourse FoRTE × Collection du FRAC aux réserves du FRAC
- Un atelier à Villette Makerz - Fabrication de lampes éco-recyclées et rencontre avec une artisane.
- Une visite de l'exposition «Jardiner» et un atelier de fabrication de bombes à graines à la Cité des Sciences et de l'Industrie
- Un ciné-débat en classe autour de courtmétrages sur la thématique de l'écologie
- Une visite atelier «Au chœur de la nature» à la Cité de la musique – Philharmonie de Paris

Tout au long du parcours, les élèves ont pu développer leur esprit critique grâce aux activités proposées. La visite-atelier aux réserves du FRAC a permis d'échanger autour de la nature en découvrant différents univers artistiques. L'atelier de fabrication avec Villette Makerz a favorisé l'entraide et l'écoute mutuelle entre les élèves, tout comme l'atelier de bombes à graines à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Les enfants ont développé leur créativité et rapporté leurs productions en classe, ce qui a été particulièrement valorisant. La visite de l'exposition «Jardiner», le ciné-débat en classe ainsi que la sortie à la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris furent également l'occasion pour les enfants de développer leur sens de l'observation, d'échanger sur leur rapport à la nature et sur l'influence de cette dernière dans leur quotidien. L'enseignante a également précisé que le parcours avait appris aux élèves à prendre les transports et à interagir en dehors de l'école.



Visite atelier de l'exposition  
Bourse FoRTE × Collection  
du FRAC aux réserves  
du FRAC à Romainville,  
décembre 2025.  
Photo APSV, 2025.



Fabrication d'une lampe  
en matériel recyclé avec  
Villette Makerz, novembre  
2025. Photo APSV, 2025.

Une restitution des parcours menés avec 14 classes, dans le cadre de la Cité éducative 2024-2025, s'est déroulée le 22 mai 2025. Le film de restitution a été projeté aux élèves et aux enseignants rassemblés pour l'occasion au Pavillon, équipement culturel municipal de la Ville de Romainville. 160 élèves étaient présents.

A l'issue de la projection du film, des élèves ambassadeurs de chaque classe ont partagé leurs expériences de parcours. Ensuite, trois étudiants du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, qui avaient animé des ateliers de pratique musicale avec les élèves, ont proposé des interventions musicales participatives.



Restitution des parcours de la Cité éducative au Pavillon de Romainville, novembre 2025. Photos APSV, 2025.

14 nouveaux parcours ont été engagés dès septembre 2025 avec le niveau CE2 comme priorité d'action.

Par ailleurs, en partenariat avec l'équipe du pass Culture, *Parcourir la Villette* a participé aux Journées européennes du patrimoine samedi 20 septembre 2025 proposant aux jeunes d'explorer les ressources du site avec le jeu de piste *Parcourir la Villette*.

## COLLABORATIONS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

L'APSV est régulièrement sollicitée par ses partenaires culturels pour inscrire des groupes en parcours dans des projets artistiques participatifs.

Depuis 2017, l'équipe de *Parcourir la Villette* réalise des projets avec le département de pédagogie du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. L'objectif est de favoriser la rencontre entre des usagers des parcours et des étudiants. A travers des cycles d'ateliers de pratique musicale – coconstruits par l'APSV, les étudiants et les référents socioéducatifs – les projets répondent à la fois à des enjeux éducatifs et sociaux pour les usagers (ouverture culturelle, socialisation, expression orale et corporelle) et d'ouverture et de pédagogie pour les étudiants.

En 2025 trois projets ont été menés dans ce cadre : avec un groupe de France Terre d'Asile (Paris 18<sup>e</sup>), avec l'IME Cours Hervé (Paris 19<sup>e</sup>) et avec une classe de CE2 de l'école Marcel Cachin à Romainville.

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) a également sollicité l'APSV pour permettre à des étudiants en diplôme d'artiste interprète, dans le cadre de leur semaine de formation sur la médiation, de construire et d'animer une journée de médiation sur-mesure avec un groupe en parcours. Cela a concerné un groupe de l'IME Cours Hervé à Paris 19<sup>e</sup>.

En 2025, l'APSV a également collaboré avec le Hall de la Chanson et les étudiants du théâtre-école des répertoires de la chanson qui ont élaboré et animé des ateliers sur-mesure autour de la chanson française, à l'attention de groupes en parcours : avec une classe de CP de l'école Wangari Maathai (Aubervilliers) et avec les familles du centre social Rosa Parks (Paris 19<sup>e</sup>).

Ces cycles d'ateliers conduits avec des étudiants du Conservatoire et du Hall de la Chanson offrent des terrains d'expérimentation pédagogique et des espaces de rencontre inédits entre de jeunes artistes et les usagers des parcours.

L'APSV a également accueilli un groupe d'étudiants du CNSMDP le 24 novembre 2025 dans le cadre du séminaire en recherche-médiation dont la thématique était « *in situ* ».

## Formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement »

Proposée à tous-tes les professionnel-le-s socioéducatifs-tives (éducateurs-trices, animateurs-trices, enseignant-e-s, éducateurs-trices de jeunes enfants...) et intervenant-e-s culturel-le-s inscrit-e-s dans un parcours, la formation alterne des temps d'expériences artistiques, d'analyse, de repérage des ressources et d'acquisition d'outils pour construire une posture éducative et accompagner la mise en œuvre des parcours.

6 professionnel-le-s ont participé à la formation interprofessionnelle « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement ».

- Une session de formation de 3 jours s'est tenue les 24, 25, 26 mars 2025.
- Un nouveau format a été mis en place, pour cette saison 2025-2026 avec l'objectif de renforcer la participation des accompagnateurs. Or celui-ci n'a pu être expérimenté en 2025. La session des 24 et 25 novembre 2025 et la visite-découverte des ressources du site de la Villette programmée le 15 octobre 2025 ont été annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

La formation est animée par Jean-Pierre Weyland, artiste et formateur, et l'équipe *Parcourir la Villette*.

### Suivi et évaluation

Parallèlement à la mise en œuvre des parcours, l'APSV veille à maintenir une démarche partenariale globale qui associe à égalité et en complémentarité les structures socioéducatives et les établissements culturels. L'APSV et ses partenaires s'engagent ainsi à partager l'information, à évaluer et à réajuster l'action, à repérer et rendre compte des problématiques sociales et éducatives aux acteurs institutionnels.

**En 2025**, 2 comités de suivi ont eu lieu, les 30 janvier et 3 juillet 2025. Ce sont des espaces d'échanges interprofessionnels entre les structures socioéducatives, les établissements culturels et les partenaires institutionnels et financiers de l'APSV qui permettent le suivi des parcours.

Afin de poursuivre les réflexions engagées par l'équipe de recherche de l'université Sorbonne Paris Nord (Oliva Guillon, Asma Azizi, Nathalie Boucher-Petrovic), à l'occasion des 10 ans du projet, en 2024 des groupes de travail inter-partenariaux se sont réunis les 28 mars, 2 juin, 12 juin 2025 sur les axes suivants :

- Usagers (adhésion, participation, autonomisation)
- Professionnels (participation, coconstruction, coévaluation, formation)
- Partenariats (valorisation, capitalisation, essaimage)

Dans cette même dynamique, des collaborations se sont engagées avec le Théâtre de la Concorde et la Friche Belle de Mai.

Chaque saison, des bilans sont réalisés avec l'ensemble des parties prenantes :

- les usagers des parcours
- les référents socioéducatifs
- les partenaires culturels

Pour les partenaires socioéducatifs ayant répondu aux questionnaires-bilans :

- Les principaux objectifs des parcours sont: **favoriser l'ouverture culturelle** (90 %), soutenir les apprentissages (45 %), renforcer la cohésion de groupe (38 %), identifier des ressources de proximité et développer la mobilité, l'autonomie (34 %)
- Les objectifs sont atteints : totalement (69 %), en partie (31 %)

## *Ils parlent de Parcourir la Villette....*

***“Le groupe a pu découvrir différents volets de la culture : spectacles, musées, expositions et ateliers créatifs. L’offre diversifiée a permis aux participants d’émettre des avis. ”***

*(Educatrice dans un CHRS parisien)*

***“La mobilité des participants a été développée car ils sont retournés en autonomie dans les lieux découverts dans le cadre du parcours. Ils ont également identifié d’autres lieux où étaient exposés les artistes découverts dans le cadre du parcours et sont allés visiter ces lieux. ”***

*(Enseignante d’un collège en REP en Seine-Saint-Denis).*

***“La classe marquée par des tensions en début d’année a su progresser vers une meilleure cohésion. Les nombreuses sorties, la valorisation des élèves et les projets communs ont contribué à renforcer l’entraide et à améliorer le rapport aux autres. ”***

*(Enseignante de la Cité éducative de Romainville).*

## 4.2 Ça match au Zénith. Sport, culture, citoyenneté

Le projet *Ça match au Zénith* naît en 2019 lorsque le Zénith fait appel à l'APSV pour co-élaborer un projet à destination des jeunes. Implantée sur le site de la Villette, l'APSV incarne en effet la responsabilité sociale des établissements culturels du parc de la Villette, et intervient prioritairement auprès des jeunes des quartiers prioritaires. L'APSV associe l'association Tatane au comité de pilotage, qui se sert du levier sportif pour développer des activités pédagogiques à travers le football.

Le Zénith, scène emblématique des musiques actuelles, est identifié par la majorité des jeunes des quartiers alentours. Néanmoins, ceux-ci y accèdent peu, en raison de freins sociaux, économiques ou symboliques. *Ça match au Zénith* vise à la fois à rendre cette salle de concert plus accessible et à considérer le sport et la culture comme des leviers éducatifs. Tout au long de l'année, des parcours sont structurés autour de pratiques sportives, d'expériences culturelles et d'éducation à la citoyenneté et à l'esprit critique.

Ces ateliers préparent les participants à leur venue au Zénith lors d'un rassemblement annuel et fédérateur.

### COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé de l'APSV, du Zénith Paris – La Villette et de l'association Tatane, qui se sert du levier sportif pour développer des activités pédagogiques à travers le football. L'APSV coordonne et met en œuvre le projet.

En 2025, le comité de pilotage et les comités techniques APSV-Zénith-Tatane se sont réunis à 5 reprises.

### ÉQUIPE

- **Fleur DEMARTY**, chargée de mission
- **Marie LEMOINE**, cheffe de projets
- **Augusta BOKWA**, stagiaire
- **Inès OKWUAKU**, stagiaire

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Développer l'accessibilité aux ressources culturelles et sportives de proximité
- Ouvrir le Zénith de Paris – La Villette aux jeunes des quartiers prioritaires
- Poursuivre la dynamique impulsée par les JOP
- Promouvoir le sport et la culture comme leviers d'intervention éducative (égalité, esprit critique, citoyenneté, inclusion)
- Déconstruire les représentations, stéréotypes et préjugés dans le sport et la culture
- Renforcer l'estime de soi et les compétences psychosociales des jeunes
- Favoriser les rencontres (mixité sociale, d'âge et de territoires)

## PARTENARIATS MOBILISES

**Partenariats financiers :** Impact 2024, ministère de la Justice (Fonds justice de proximité et Direction territoriale de la PJJ de Seine-Saint-Denis), ministère chargé de la Ville, Préfecture de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Romainville), Préfecture de Paris, Fonds pour le Développement de la Vie associative (FDVA), Conseil départemental du Val-d'Oise, Ville de Paris, CAF de Paris, CAF de Seine-Saint-Denis, Zénith Paris – La Villette.

Les partenaires institutionnels et financiers ont été réunis dans le cadre d'un comité de suivi en présentiel et de deux visioconférences avec un focus sur les jeunes Parisiens.

**Partenariats opérationnels :** le projet s'inscrit dans une double démarche de mixité sociale et d'ouverture aux ressources culturelles, sportives, artistiques présentes sur les territoires des jeunes. Il s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires opérationnels diversifié).

## PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

**Nombre total : 1 121 jeunes et 136 professionnel-le-s et bénévoles socioéducatifs** ont réalisé un parcours *Ça match au Zénith*.

• **306 jeunes et 59 professionnel.le.s** ont participé à la journée-événement au Zénith, le 17 avril 2025.

• **262 jeunes et professionnel.le.s** ont participé au jeu d'ouverture de la 6<sup>e</sup> saison sur le site de la Villette, le 25 septembre 2025.

**Caractéristiques :** enfants, adolescent-e-s, de 8 à 18 ans, notamment en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, problématique judiciaire...), résidant à Paris, en Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Bondy, Drancy, La Plaine-Saint-Denis, Le Blanc-Mesnil, Le Raincy, Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne, Pantin, Romainville, Saint-Denis) ; dans le Val-de-Marne (Ivry-sur-Seine, Le Perreux-sur-Marne, Villiers-sur-Marne) ; les Yvelines (Issou) ; le Val-d'Oise (Cergy, Goussainville, Parmain, Taverny, Villiers-le-Bel). L'ouverture à d'autres quartiers et départements favorise la mixité sociale et territoriale, notamment lors du Jeu d'Ouverture de la saison et des rassemblements annuels au Zénith.

Les jeunes sont accompagnés par des animateurs-trices, éducateurs-trices, enseignant-e-s, coordinateurs-trices, services civiques, bénévoles...

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Coconstruction et mise en œuvre de 58 parcours sport-culture-citoyenneté à l'attention de 1 121 enfants et adolescents.

En 2025, deux formats de parcours sont proposés aux groupes : le parcours sur mesure et le parcours découverte.

- Un jeu de piste « La course à l'or » (retour sur les JOP de Paris 2024) dans le parc de la Villette
- Des expériences sportives, artistiques et culturelles sur la thématique du sport, du corps, de l'olympisme
- Des découvertes de lieux culturels, équipements sportifs
- La participation au rassemblement annuel au Zénith Paris – La Villette.

Les groupes en parcours bénéficient de places de concert et de visites personnalisées au Zénith Paris – La Villette, d'invitations à des événements culturels et sportifs, et sont régulièrement informés des propositions culturelles de nos partenaires (envoi hebdomadaire d'une actualité). Des ressources pédagogiques sont par ailleurs mises à disposition des accompagnateurs.



Atelier foot Tatane et visite de l'exposition « Danser » à la Cité des Sciences et de l'Industrie pour les jeunes inscrits aux stages avec Paris Sport Vacances + Culture (Paris). Photos APSV, 2025.

**Le parcours sur mesure** prévoit des ateliers « sens critique » (ateliers journalistiques, sensibilisation aux discriminations, aux stéréotypes et aux préjugés dans le sport) et des ateliers de pratique artistique (breaking, chorégraphies de célébration de buts), et sportive (foot Tatane, handisport). C'est une approche plus personnalisée permettant de tenir compte des dynamiques et capacités propres à chaque groupe.

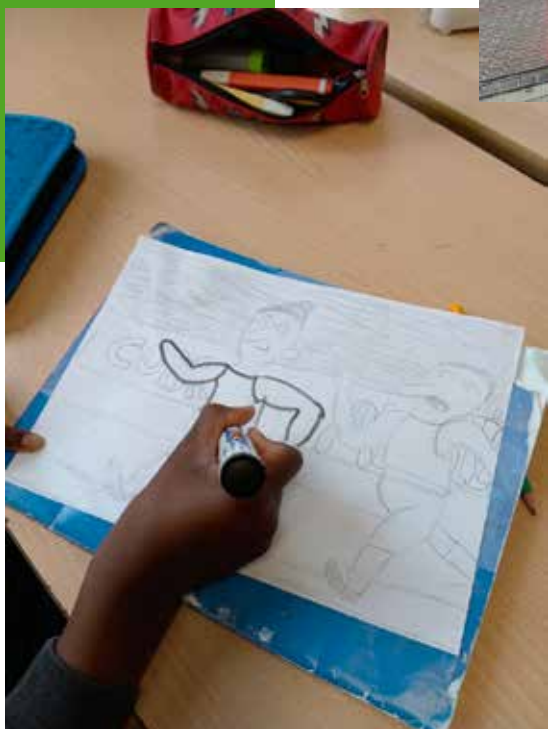
**Les ateliers « sens critique » sont consacrés à des temps d'analyse et d'échanges avec les jeunes sur plusieurs thématiques :**

- Sensibilisation aux discriminations dans le sport
- Sensibilisation aux stéréotypes et préjugés
- Fait/opinion, sensibilisation aux techniques journalistiques

Ils permettent aux jeunes de découvrir des lieux culturels, équipements sportifs et de rencontrer des professionnels de ces secteurs. Ils débouchent sur des productions (affiches, reportages vidéo, podcasts, micros-trottoirs, articles et dessins de presse) qui sont valorisées à l'occasion du rassemblement au Zénith Paris – La Villette



Visite au Stade de France avec les jeunes de la Croix-Rouge (Bobigny, Seine-Saint-Denis), à Saint-Denis, 19 novembre 2025. Photo APSV, 2025.



Atelier dessin de presse au Collège Les Coutures (Parmain, Val-d'Oise). Photo APSV, 2025.



Reportage au stade Charléty avec le Centre Anim' Victor Gelez (Paris 11<sup>e</sup>), à Paris 13<sup>e</sup>. Photo APSV, 2025.

## Reportages vidéo et podcast réalisés par les jeunes

Un code unique : **CMZ2025!**

- [Interview](#) de Kami – Espace Cachin (Romainville, 93)
- [JT Jeux Olympiques de 1924](#) – Paris Sport Vacances + Culture
- [JT Jeux Olympiques de 1924](#) – PRE Neuilly-sur-Marne (93)
- [JT Jeux Olympiques de 1924](#) – PRE Aubervilliers (93)
- [Micro-trottoir](#) – Paris Sport Vacances + Culture avec la Croix-Rouge Bobigny et Paris et l’Espace de proximité Cachin (Romainville, 93)
- [Reportage](#) sonore au PRISME et à l’INSEP – Croix-Rouge (Bobigny, 93)
- [Interview](#) de Timothée Adolphe – Collège Les Coutures (Parmain, 95)
- [Reportage](#) au stade de France – Croix-Rouge Bobigny (93)
- [Reportage](#) au stade Charléty – CPA Victor Gelez (Paris 11)
- [Interview](#) de Kami – Centre de loisirs Hannah Arendt (Romainville, 93)
- [Journal](#) *Ça match au Zénith*



Intervention du dessinateur de presse Mric au collège Les Coutures (Parmain, Val-d'Oise), 10 avril 2025. Photo APSV, 2025.



**Les parcours découverte permettent de mobiliser davantage les groupes-classes autour d'une programmation « Art et Sport ». 10 étapes « Art et Sport »** ont été organisées en 2025 dans le cadre des parcours découverte, en partenariat avec les structures culturelles du territoire (site de la Villette, Paris, Seine-Saint-Denis) :

- Projection-débat au Forum des Images, le **4 février 2025** (4 classes de primaire, 75 jeunes et 9 accompagnateurs).
- Projection-débat au Forum des Images, le **14 février 2025** (7 classes de collège, 164 jeunes et 16 accompagnateurs).
- Parcours musique et sport, atelier « Faites vos jeux ! » à la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, les **13, 20 et 27 mars 2025** (6 classes de collège, 91 jeunes et 15 accompagnateurs).
- Découverte du stade Charléty (PUC) et initiation à l'athlétisme, le **6 mai 2025** (2 classes de collège, 58 jeunes et 4 accompagnateurs).
- Visite du PRISME, pôle inclusif et sportif, à Bobigny et initiation au handisport, les **18** (3 classes, du CE2 à la 6<sup>e</sup>, 76 jeunes et 9 accompagnateurs) et **25 novembre 2025** (4 classes, du CE2 à la 3<sup>e</sup>, 90 jeunes et 14 accompagnateurs).
- Atelier « Slam ! », le **18 décembre 2025** (4 classes, du CE2 à la 6<sup>e</sup>, 92 jeunes et 11 accompagnateurs).
- Atelier « Faites vos jeux ! », le **18 décembre 2025** (2 classes, du CE2 à la 6<sup>e</sup>, 48 jeunes et 7 accompagnateurs).



Etape des parcours découverte :  
visite du stade Charléty et initiation à  
l'athlétisme, au PUC, à Paris 13<sup>e</sup>, 6 mai  
2025. Photo APSV, 2025.



Etape des parcours découverte : projection-débat au Forum  
des Images, à Paris, février 2025. Photo APSV, 2025.



Etape des parcours découverte : initiation au basket fauteuil au PRISME, à Bobigny. Photo APSV, 2025.



Visite du Zénith. Photo APSV, 2025.

# ZOOM

## Le parcours des jeunes de l'Espace de proximité Marcel Cachin (Romainville, Seine-Saint-Denis)

En novembre 2025, 7 jeunes de 11 à 15 ans, de l'Espace de proximité Marcel Cachin à Romainville, ont participé au projet *Ça match au Zénith*. Ils ont accueilli, les 5 et 26 novembre, Chloé Célérier, journaliste, autrice de bandes dessinées et marraine du projet *Ça match au Zénith*, avec qui ils ont pu échanger sur le thème des discriminations et stéréotypes dans le sport. Ces échanges ont donné lieu à des débats, entre les jeunes, notamment sur la place des filles et les contraintes vestimentaires qu'elles peuvent subir dans leur pratique sportive. Garçons et filles ont ainsi pu s'exprimer et partager leurs propres expériences de discriminations.

Les jeunes ont ensuite laissé place à leur créativité en créant des affiches aux messages antidiscriminatoires avec l'aide technique de Chloé Célérier. Ces affiches ont été affichées dans l'Espace de proximité Marcel Cachin à la suite de l'atelier et seront également publiées dans le journal *Ça match au Zénith* qui sera distribué lors du rassemblement-ateliers du 29 avril 2026 au Zénith Paris – La Villette.

Le parcours des jeunes de l'Espace de proximité Marcel Cachin prendra fin le 29 avril 2026, lors du rassemblement-ateliers au cours duquel ils pourront faire du flocage de maillots de foot, du football éducatif avec Tatane, du sprint non-voyant, de la danse hip-hop et du krump avec les autres groupes participant au projet. Cette journée sera également pour eux l'occasion de rencontrer d'autres parrains et marraines du projet, Kami (breakeuse), Timothée Adolphe (champion paralympique) et Pierre Larauza (artiste).

Affiches produites par les jeunes dans le cadre des ateliers « Sens critique » avec Chloé Célérier, à l'espace Cachin (Romainville, Seine-Saint-Denis), novembre 2025. Photos APSV, 2025.



# ZOOM

## Le parcours des jeunes de l'association Atelier Educatif Culturel et Sportif (Paris 17<sup>e</sup>)

En décembre 2025, 13 jeunes de 12 à 15 ans, de l'association Atelier Educatif Culturel et Sportif (AECS) à Paris, ont participé au projet *Ça match au Zénith*. Lors de leur premier atelier ils ont rencontré Basile de Bure, journaliste, avec qui ils ont discuté du travail de journaliste, des différents types de médias et de l'importance de la vérification des sources et des informations en particulier sur les réseaux sociaux. Après ces échanges les jeunes ont préparé l'interview d'Eric Silvestro, journaliste sportif pour RTL et parrain du projet. Répartis en petits groupes thématiques, garçons et filles ont rédigés une dizaine de questions sur le parcours du journaliste, son travail à la radio et son goût pour le sport, notamment pour le football.

Le 26 décembre 2025, les 13 jeunes ont été accueillis par Eric Silvestro, au siège de RTL, pour une visite des studios suivie d'une interview. Lors de cette visite, les apprentis « journalistes » ont également pu rencontrer des techniciennes en régie et assister à la diffusion live d'une émission radio. L'interview réalisée par les jeunes donnera lieu à un article dans le journal *Ça match au Zénith* qui sera distribué lors du rassemblement-ateliers du 29 avril 2026 au Zénith Paris – La Villette.

Le parcours des jeunes de l'AECS prendra fin le 29 avril 2026, lors du rassemblement-ateliers au cours duquel ils pourront faire du flochage de maillots de foot, du football éducatif avec Tatane, du sprint non-voyant, de la danse hip-hop et du krump avec les autres groupes participant au projet. Cette journée sera également pour eux l'occasion de rencontrer les parrains et marraines du projet, Kami (breakeuse), Timothée Adolphe (champion paralympique) et Pierre Larauza (artiste).



Rencontre-interview d'Eric Silvestro dans les locaux de RTL, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Photos APSV, 2025.



## Rassemblement au Zénith Paris – La Villette le 17 avril 2025

Les jeunes se sont réunis au Zénith Paris – La Villette le 17 avril 2025 lors d'une journée d'ateliers. 20 structures socioéducatives y ont participé, soit 306 jeunes et leurs 59 accompagnateurs, issus de :

- Paris : 226 jeunes, 43 accompagnateurs
- Seine-Saint-Denis : 66 jeunes, 13 accompagnateurs
- Val-d'Oise : 14 jeunes, 3 accompagnateurs

### Programme de la journée :

- Flocage de maillots de foot
- Chorégraphies hip-hop de célébration de buts
- Matches de foot Tatane
- E-sport
- Projection des interviews et reportages réalisées par les jeunes
- Rencontres avec Aziliz Benez, Pierre Larauza, Kami et Inès Roy-Lewanowicz

La marraine du projet, Kami, et le parrain Pierre Larauza étaient présents.

Le journal *Ça match au Zénith*, comprenant des reportages et des dessins de presse réalisés par les jeunes, a été distribué lors de la journée.



Rassemblement du 17 avril 2025 au Zénith.  
Photo Matthis Van der Meulen

### RESSOURCES

[Témoignage](#) de Biré, participante à un parcours,  
Graines de Footballeuses (Paris, 18<sup>e</sup>)



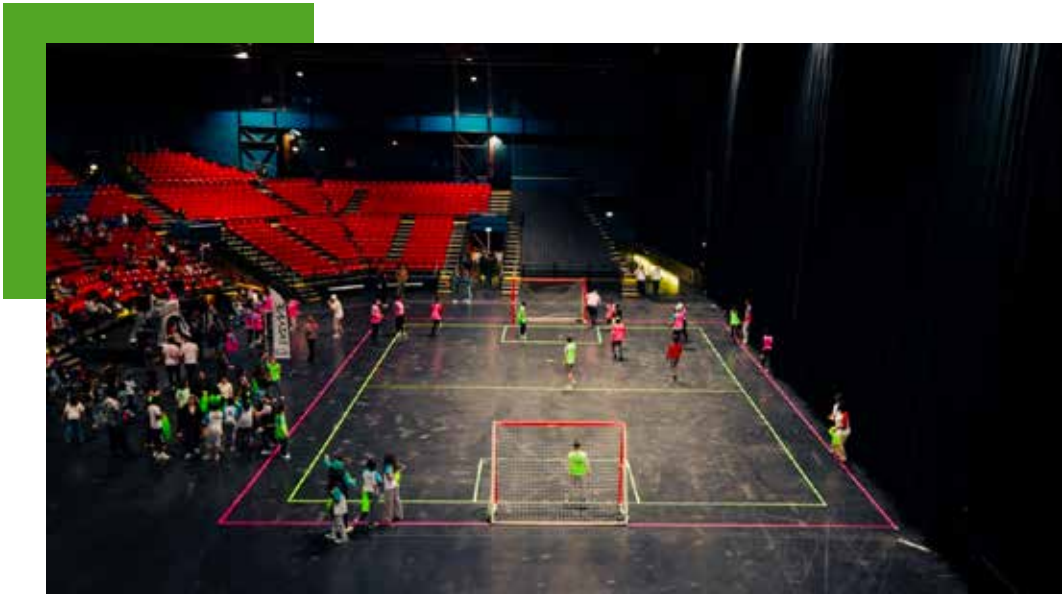
Rassemblement du 17 avril 2025 au Zénith Paris – La Villette. Photo Matthis Van der Meulen, 2025.



Rassemblement du 17 avril 2025 au Zénith Paris – La Villette. Photo Matthis Van der Meulen, 2025.



Rassemblement du 17 avril 2025 au Zénith Paris – La Villette. Photo Matthis Van der Meulen, 2025.



Rassemblement du 17 avril 2025 au Zénith Paris – La Villette. Photo Matthis Van der Meulen, 2025.



Rassemblement du 17 avril 2025 au Zénith Paris – La Villette. Photo Matthis Van der Meulen, 2025.

## Démarrage de la 6<sup>e</sup> saison le 25 septembre 2025

La 6<sup>e</sup> saison de *Ça match au Zénith* (2025-2026) a officiellement été lancée le 25 septembre 2025 sur le site de la Villette. **262 jeunes et leurs accompagnateurs** de Paris, Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ont participé à un grand jeu de piste sur le thème « La course à l'or ».

Dans le cadre de cette 6<sup>e</sup> saison, **35 nouveaux parcours** ont été engagés entre juillet et décembre 2025.

## Mobilisation des partenaires et des ressources : une démarche territoriale

Le projet *Ça match au Zénith* se déploie majoritairement sur Paris et la Seine-Saint-Denis et s'ancre également dans les autres départements franciliens. Pour cela, l'APSV s'appuie sur un réseau partenarial diversifié, représentatif des différents temps de vie des jeunes : loisirs, scolarité, prise en charge sociale, judiciaire.

Les jeunes sont issus :

- de centres sociaux, d'associations de quartier, d'espaces de proximité (enfants et jeunes en accompagnement à la scolarité, en temps de loisirs)
- de centres de loisirs
- de dispositifs sportifs tels que Paris sport Sport Vacances + Culture
- de programme de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclu-e-s, problématiques sociales, familiales, de santé...)
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs non accompagnés, en situation de rue...)
- de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (jeunes suivis par la PJJ en milieu fermé)
- d'établissements scolaires relevant notamment de l'éducation prioritaire (REP, REP+)

## PARTENARIATS OPÉRATIONNELS :

### **38 structures socioéducatives :**

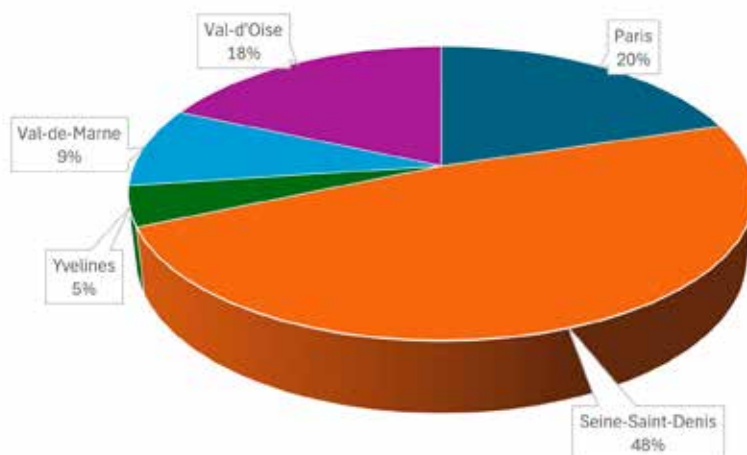
– **Paris** : Atelier Éducatif Culturel et Sportif – AECS (17<sup>e</sup>), Centre de loisirs François Coppée (15<sup>e</sup>), Centre Paris Anim Victor Gelez (11<sup>e</sup>), Collège François Villon (14<sup>e</sup>), Collège Roland Dorgelès (18<sup>e</sup>), Graines de Footballeuses (18<sup>e</sup>), École Vertus (3<sup>e</sup>), École Louis Blanc (10<sup>e</sup>), Fondation Jeunesse Feu Vert (11<sup>e</sup>), Lycée Marie Laurencin (10<sup>e</sup>), Paris Sport Vacances + Culture (dispositif de la Ville de Paris – Direction de la jeunesse et des sports).

– **Seine-Saint-Denis** : ICAR (La Plaine-Saint-Denis), CCAS (Aubervilliers), Croix-Rouge (Bobigny), Programmes de réussite éducative – PRE (Aubervilliers et Neuilly-sur-Marne), Centre de loisirs Hannah Arendt (Romainville), Collège Colonel Fabien (Saint-Denis), Collège Jacques Jorissen (Drancy), Collège Jean Zay (Bondy), Collège Pablo Neruda (Aulnay-sous-Bois), Collège René Descartes (Le Blanc-Mesnil), Collège Sainte-Louise de Marillac (Le Raincy), École Joséphine Baker (Livry-Gargan), École Robespierre (Romainville), Espace de proximité Marcel Cachin (Romainville), Lycée Berthelot (Pantin), Lycée Eugène Delacroix (Drancy).

– **Autres départements** : Collège de Lattre de Tassigny (Le Perreux-sur-Marne, 94), Collège Georges Brassens (Taverny, 95), Collège Henri Wallon (Ivry-sur-Seine, 94), Collège Jacques Cartier (Issou, 78), Collège Les Coutures (Parmain, 95), Collège Martin Luther King (Villiers-le-Bel, 95), Collège Robespierre (Goussainville, 95), École élémentaire Jean Jaurès (Villiers-sur-Marne, 94), École élémentaire Paul Langevin (Goussainville, 95), Maison de l'Enfance (Cergy, 95).

Un parcours a été mis en œuvre avec un groupe de jeunes Français et Allemands en insertion constitué par l'APSV. Ce parcours fait suite à des projets de mobilité mené avec des partenaires belges et allemands.

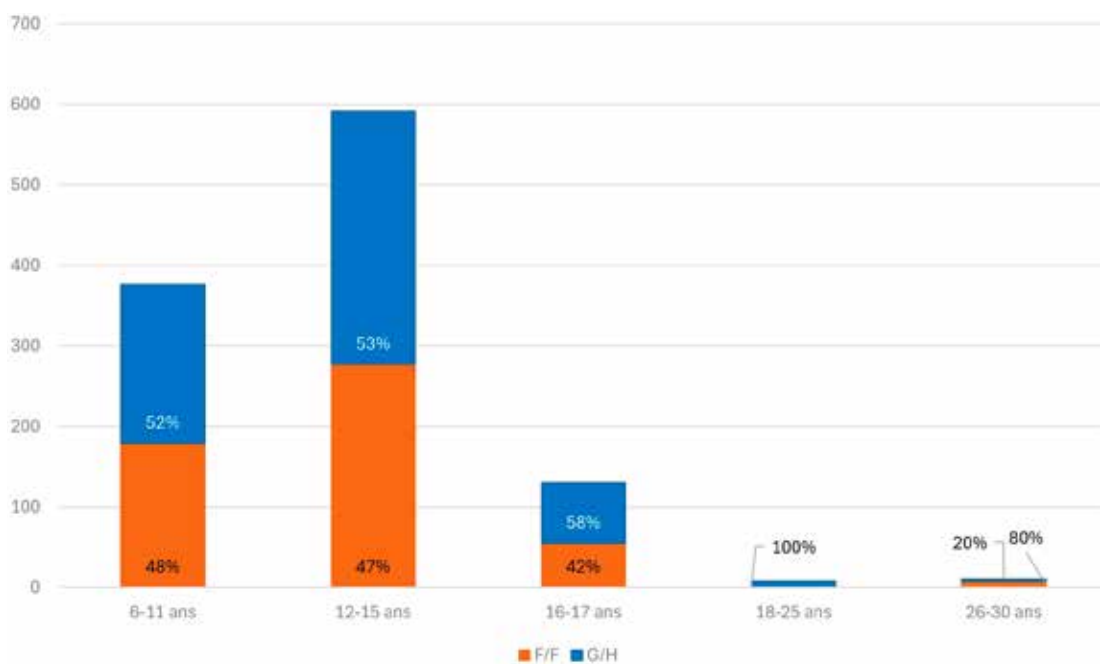
Figure 12. Répartition territoriale des participants



La forte représentation des jeunes issus de Seine-Saint-Denis s'explique par l'inscription d'une dizaine de groupes scolaires en 2025, ce qui constitue des effectifs plus importants. *A contrario*, à Paris, les groupes ayant participé au projet étaient composés d'effectifs plus réduits.

Si le projet s'adresse en priorité aux jeunes de 8 à 18 ans, l'APSV reste attentive à accueillir les groupes dans leur hétérogénéité. Par ailleurs, les collèges étant bien représentés parmi les partenaires, les adolescents constituent la majorité des inscrits. Les filles et les garçons participent au projet dans des proportions globalement similaires.

Figure 13. Répartition des participants par genre et par âge



## Structures culturelles et/ou sportives mobilisées :

Outre les ressources apportées par le Zénith (invitations à des concerts, visites de la salle, mise à disposition de la salle), Tatane (ateliers foot-tatane), et l'APSV (ateliers de sensibilisation stéréotypes, préjugés, discriminations dans le sport, micros-trottoirs sur le site de la Villette, jeu sportif et culturel sur le parc de la Villette), des ressources complémentaires sont recherchées auprès de différents partenaires des champs culturel, artistique, éducatif et sportif : île de loisirs de Cergy, centre sportif Jules Ladoumègue (Paris 19<sup>e</sup>), Cité des sciences et de l'industrie, Cité de la musique – Philharmonie de Paris, Espace Chapiteaux, Five Paris 18, Forum des images, Insep, La Géode, Librairie du Parc-Actes sud, Move and Art, musée de la Marine, office de tourisme du 93-Stade de France, Parc et Grande Halle de la Villette, PRISME, PUC-stade Charléty, Cartooning for Peace, RTL, Villette Makerz et Yeah Yellow.

Des personnalités du monde artistique, sportif ou journalistique soutiennent le projet. Depuis sa création, *Ça match au Zénith* rassemble ainsi plusieurs parrains et marraines : Timothée Adolphe, champion paralympique de sprint non-voyant, Ben PLG, rappeur, Vikash Dhorasoo, ancien footballeur international, Pierre Larauza, chorégraphe et artiste plasticien, Camille Regneault (dite Kami), championne de break et chorégraphe, Ryadh Sallem, champion de rugby fauteuil, basket fauteuil et natation. En 2025 Chloé Célérier, autrice d'ouvrages de sensibilisation aux discriminations dans le sport (*Génération Poings levés*, 2021 ; *Surya Bonaly, Le Feu sur la glace*, 2026), et Éric Silvestro, journaliste sportif chez RTL, ont rejoint le projet en tant que marraine et parrain.

En 2025, plusieurs groupes de jeunes ont ainsi rencontré et découvert les univers des parrains et marraines du projet: ateliers de breakdance avec Kami, sensibilisations aux discriminations dans le sport avec Chloé Célérier, rencontre avec Timothée Adolphe et avec le journaliste sportif Eric Silvestro dans les locaux de RTL.



Atelier de breaking avec Kami, à Romainville (Seine-Saint-Denis), 26 septembre 2025. Photo APSV, 2025.

## Communication

Le nom « Ça match au Zénith » et la charte graphique sont bien repérés :



Des supports de communication et d'information sont régulièrement diffusés :

- Un **dossier de présentation**, pour faire connaître le projet au sein du réseau partenarial institutionnel de l'APSV, développer la recherche de financements publics et privés.
- Une **plaquette**, pour faire connaître le projet aux structures socioéducatives. Envoi par mail aux partenaires ayant participé aux saisons précédentes, aux partenaires d'autres projets éducatifs de l'APSV, aux relais institutionnels (Préfecture, Éducation nationale, DTPJJ, EDL, DASCO) et à l'usage d'une communication spécifique (fédérations sportives, dont handisport).
- Un **mail d'information hebdomadaire** à destination des partenaires socioéducatifs inscrits dans le dispositif et relayant des événements culturels et sportifs, notamment en lien avec les JOP et l'actualité des marraines et parrains.
- Des comptes « Ça match au Zénith » sur les **réseaux sociaux** (Instagram, LinkedIn) : un post hebdomadaire publié sur l'actualité du projet et sur celle des marraines et parrains ou les événements.
- Le **journal Ça match au Zénith**, dont le troisième numéro a été diffusé à l'occasion du rassemblement du 17 avril 2025. La quatrième édition sera diffusée lors des rassemblements des 29 avril et 2 juin 2026.
- Un **flyer** pour les événements annuels et des posts dédiés.

## Evaluation

Les référent.e.s des structures socioéducatives interrogées soulignent, parmi les objectifs prégnants qui ont été satisfaits :

- Utiliser le sport et la culture comme **leviers d'intervention éducative**
- Déconstruire les **représentations**, stéréotypes et préjugés dans le **sport** et la **culture**
- Développer l'**accessibilité** aux ressources culturelles et sportives de **proximité**
- Renforcer l'**estime de soi** et les **compétences psychosociales** des jeunes

Les apports pour les jeunes se traduisent avant tout par le renforcement de la cohésion des groupes, l'évolution du regard porté sur le handicap et la réassurance individuelle.

Les apports pour les professionnels socioéducatifs sont centrés sur les ressources (champ d'action, outils, supports...), nouvelles ou renouvelées, et les projets interclasses/intergroupes qui entrent en résonance avec les parcours.

## ***Ils parlent des parcours Ça match au Zénith...***

***“La sortie culturelle proposée dans le cadre du programme ainsi que les activités lors de la journée de rassemblement ont permis aux bénéficiaires de découvrir des activités qu’elles n’ont pas l’habitude de faire ainsi que de s’approprier les lieux. La sensibilisation animée par l’APSV a permis de déconstruire certains préjugés et surtout échanger de manière bienveillante et sûre. Enfin, les activités leur ont permis de se défouler, d’utiliser leurs corps pour s’exprimer et se sentir en confiance.”***

*(Kenza Diab, Graine de Footballeuses, Paris 18<sup>e</sup>, nouveau partenaire 2025)*

***“Les échanges avec le journaliste de RTL Éric Silvestro, son équipe, Basile de Bure et l’APSV furent très enrichissants. Les jeunes ont adoré l’expérience et en parlent encore ! Merci pour votre accueil, votre bonne humeur et la qualité de l’activité. Un moment incroyable qui nous inspirera longtemps...”***

*(Karim Bourouba, coordinateur, chargé de projets Jeunesse, Atelier Éducatif, Culturel et Sportif-AECS, Paris 17<sup>e</sup>, nouveau partenaire 2025)*

***“La pertinence des parcours proposés par Ça match au Zenith et la coconstruction avec les enfants ont été déterminantes dans la réussite du projet. Nous avons également associé les parents en amont pour que les enfants puissent participer à la sortie.”***

*(Céline Le Louët, PRE Neuilly-sur-Marne, Seine-Saint-Denis)*

***“Lors du rassemblement au Zénith, les jeunes ont adoré les célébrations de buts avec Guillaume, le danseur de hip-hop.”***

*(Julie Supiot, Maison de l’Enfance 95, Cergy, Val-d’Oise)*

## 4.3 Égalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

L'APSV coordonne le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19<sup>e</sup> arrondissement. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris (Directions de l'attractivité économique et de la démocratie, des citoyen-ne-s et des territoires et la Direction départementale de la cohésion sociale). Il est soutenu par la Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement. En 2024, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de quatre objectifs principaux :

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Identifier les discriminations sur le territoire
- Former et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social
- Outiller les professionnel-le-s sur la prévention des discriminations
- Mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique

### ÉQUIPE

- **Emmanuelle THYOT**, coordinatrice du plan de lutte contre les discriminations

### BILAN QUANTITATIF GLOBAL

#### **Nombre total : 2 090, dont :**

- Usager-e-s habitant-e-s : 1 109
- Professionnel-le-s : 981

En outre, la lettre d'information recense 450 inscrit-e-s.

## ACTION 1 FORMATION ET COMMUNICATION

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs et actrices du territoire aux différentes formes de discriminations
- Faire connaître et diffuser la loi du 16 novembre 2001
- Informer et communiquer sur des actions menées, la veille juridique et jurisprudentielle
- Former aux questions de laïcité et de gestion du fait religieux
- Faire vivre un réseau et entretenir la dynamique territoriale

### PARTENARIATS MOBILISES

**Partenariats financiers :** Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires), Préfecture de Paris.

**Partenariats opérationnels :** Ligue de l'enseignement (Centres Paris Anim' du 19<sup>e</sup>), la Pile Asso, Emile et Rosa, Centre social et culturel Rosa Parks, Régie de Quartier du 19<sup>e</sup>, Mission locale de Paris, Universcience, EPPGHV, Cité de la musique – Philharmonie de Paris, Théâtre Paris Villette, Médiathèque James Baldwin, AIDES, Coorace, PLIE, EPEC, Centquatre-Paris, Korhom, OUTrans, Point d'accès au droit 19<sup>e</sup>, Défenseure des Droits, MRAP, SOS Racisme, SOS Homophobie, Centre J2P, Espace 19.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

La formation demeure l'un des axes essentiels du plan d'action, par sa dimension de prévention des discriminations. Elle se matérialise par :

- Formation des professionnel-le-s de Paris 19<sup>e</sup> (1 session tous les deux mois)
- Ateliers, sessions de sensibilisation auprès de différents publics et sur diverses thématiques (stéréotypes, discriminations dans le sport, stéréotypes dans les médias, laïcité)
- Sensibilisation de publics d'insertion sociolinguistique et professionnelle sur les discriminations et la laïcité
- Sensibilisation de jeunes sous main de justice sur les stéréotypes et les discriminations
- Formation Laïcité à destination des professionnel.les parisien.nes
- Lettre d'information trimestrielle

## PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : **386 personnes sensibilisées ou formées**, soit :

- Sensibilisation-formation professionnel-le-s : 270
- Sensibilisation jeunes et habitant-e-s : 116

Lettre d'information : 450 inscrit-e-s



Support de formation lutte contre les discriminations.

Indicateurs d'évaluation des formations (via un questionnaire en ligne renseigné par les participant-e-s) :

« *Expertise et conduite de la journée par le formateur* » : 3,9 sur 4

97,5 % des participant.es recommanderaient cette formation à leurs collègues et 80 % pourront mettre en application les enseignements retenus dans leurs structures.

**« Cette formation est indispensable si nous souhaitons un changement profond dans nos sociétés, en commençant par nos pratiques professionnelles. »**

(Retour d'un-e participant-e via le questionnaire)

## ACTION 2 CHARTE DE PARRAINAGE POUR LES STAGES DE 3<sup>e</sup>

### RAPPEL DES OBJECTIFS

Une charte de parrainage entre les collèges du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris et des entreprises du territoire a été conçue en 2011 afin de :

- Favoriser l'accès aux stages de 3<sup>e</sup> des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial
- Qualifier les acteurs et les actrices du territoire en vue de modifier leurs pratiques professionnelles (salariés et personnels éducatifs)

### PARTENARIATS MOBILISES

**Partenariats financiers :** Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale), Préfecture de Paris.

### **Partenariats opérationnels :**

Les 13 collèges du 19<sup>e</sup> arrondissement : Méliès, Brassens, Péguy, Michelet, Budé, Mozart, Bergson, Chappe-Grinspan, Pailleron, Varèse, Rouault, Lacore, Delaunay.

Une vingtaine d'entreprises, dont les établissements culturels du Parc de la Villette (Cité de la musique – Philharmonie de Paris, Universcience, Théâtre Paris-Villette), Centquatre-Paris, Radio France, Débrouille et compagnie, la CPAM, Les Canaux, La Ligue de l'enseignement, Radio France, UGC Cinéma, Le Monde, Monoprix, les centres Paris Anim' du 19<sup>e</sup>, Associer, AKTO, la Régie de Quartier du 19<sup>e</sup>, la Mission Locale, la Médiathèque James Baldwin.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette charte a été réalisée à partir du constat selon lequel 15 à 20 % d'élèves ne parviennent pas à trouver de stage. La Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement et l'APSV se sont emparées de la question en montant un dispositif de parrainage des 13 collèges par les entreprises du territoire. Le projet comporte deux volets principaux : le premier consiste en une coordination opérationnelle des stages, le second en une sensibilisation et un accompagnement des entreprises et du corps enseignant, vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement. Un guide à destination des élèves a été produit afin de les accompagner dans les démarches de recherche de stage. Les partenaires ont renouvelé leur confiance en décembre 2025, reconduisant la charte pour les trois années à venir (2026-2029). Cet événement a donné lieu à une cérémonie à la Mairie du 19<sup>e</sup>, l'opportunité pour les établissements scolaires et les entreprises de se rencontrer, s'interroger, partager des retours d'expérience, avec l'appui notamment du Rectorat de Paris, de la Préfecture de Paris, et de la Mairie d'arrondissement.

## PERSONNES CONCERNEES PAR CES ACTIONS

**Nombre total : 104, soit :**

- Elèves : 59 personnes  
(54 % de garçons étaient dépourvus de stages, contre 46 % de filles)
- Professionnel-le-s : 45 personnes référentes (collèges et entreprises)



Cérémonie de signature de la Charte de parrainage 2026-2029 à la Mairie du 19<sup>e</sup>, en présence de François Dagnaud (Maire du 19<sup>e</sup>), Andrea Fuchs (adjointe au Maire du 19<sup>e</sup>, chargée de la lutte contre les discriminations), Marc Zarrouati (directeur-adjoint de cabinet du préfet de la région Ile-de-France), les entreprises partenaires, des représentant.es des établissements scolaires (principaux, principales, élèves, référent.es), décembre 2025.  
Photos APSV, 2025.

## **ACTION 3 16<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Impliquer les acteurs sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- Impulser une dynamique territoriale autour d'un temps fort annuel
- Communiquer auprès des habitants, des professionnels et du grand public

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

**Partenariats financiers :** Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale), Préfecture de Paris

#### **Partenariats opérationnels :**

Ani-International, CPA Solidarité Angèle Mercier, PROXIMSPORT, Point d'accès au droit, Défenseur des Droits, Espace 19, centre Paris Anim' Place des Fêtes, mission locale 19<sup>e</sup>, FTCT, association Korhom, Sand System Association, centre social et culturel J2P, régie de quartier du 19<sup>e</sup>, SOS Racisme, Front Runners de Paris, Fédération de Paris du mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP), Bibliothèque Hergé, APSAJ, AIDES, SOS Homophobie, ATD QuartMonde, APERTURA, centre social et culturel Rosa Parks, ALJT, centre socioculturel Belleville, Action Collégiens, Mairie de Paris, Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement, Villette emploi, Vagabond Vibes, Centre Paris Anim' Curial, Dans le Genre Egales, Espace Paris Jeunes Flandre, médiathèque Matéo Maximoff, France Terre d'Asile, Clichés urbains, Cafézöide, IRTS Paris Parmentier, Ya Fouei, bibliothèque Crimée, centre Oaris anim mathis, Sine Qua Non, Librairie du Parc-Actes Sud.

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Du 10 au 18 octobre 2025 a eu lieu la 16<sup>e</sup> édition de la semaine de lutte contre les discriminations pilotée par l'APSV. La semaine de lutte contre les discriminations est un événement collectif mobilisant les partenaires associatifs, économiques et sociaux.

Durant cette période, les différents acteurs et différentes actrices du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements : expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux, etc.

A l'initiative de cette semaine, l'APSV accompagne les acteurs et actrices dans l'organisation de projets inter-partenariaux ayant une dimension d'égalité de traitement, de lutte contre les stéréotypes et de compréhension des phénomènes discriminatoires. L'APSV réunit et coordonne les partenaires, leur propose des outils, un accompagnement individuel et collectif et un appui à la conception de leur projet. L'association pilote également la journée d'ouverture de la semaine de lutte contre les discriminations. Elle a été accueillie par la médiathèque James Baldwin, et a permis à des habitant.es de la Place des Fêtes, des professionnel.les et des groupes scolaires de venir découvrir un village associatif autour de la lutte contre les discriminations. Le plan de lutte contre les discriminations peut aussi être à l'origine de certaines actions, tel qu'il en a été le cas pour la table ronde sur les discriminations à l'emploi.

## PERSONNES CONCERNEES PAR CES ACTIONS

40 partenaires mobilisés

30 actions réalisées

Nombre total de bénéficiaires : **1 564 personnes**, dont :

- Usagers-habitant-e-s : 841 personnes
- Professionnel-le-s : 560 personnes
- Jeunes (-18 ans) : 163 personnes



De gauche à droite et de haut en bas :

Journée d'ouverture de la Semaine à la médiathèque James Baldwin

Stand du PAD

Résultats de l'enquête MELODI et intervention de l'APSV à l'auditorium de l'Hôtel de Ville

Table ronde « Discriminations et emploi » à la Mairie du 19<sup>e</sup>

Vernissage de l'exposition « L'avenir du Passé » à la Mairie du 19<sup>e</sup>

Exposition sur les « Discriminations » du collège Sonia Delaunay

Atelier de sensibilisation et exposition sur la « Laïcité et les droits des femmes » au centre J2P.

Octobre 2025. Photos APSV, 2025.

## ACTION 4 ANIMATION DU RESEAU DE REPERAGE

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Travailler sur les pratiques professionnelles
- Identifier des discriminations et réagir collectivement face à ces situations
- Favoriser le recours au droit pour les personnes victimes grâce au maillage territorial et à la collaboration avec le Point d'accès au droit et le Défenseur des droits

### PARTENARIATS MOBILISES

**Partenariats financiers :** Ville de Paris (Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale), Préfecture de Paris.

**Partenariats opérationnels :** EPEC, CIDFF, PAD 19, Projets-19, FTCR, Mission locale 19, DDCT, Mairie du 19<sup>e</sup>, Délégués du Défenseur des Droits, SOS Racisme, Coorace, régie de quartier 19, médiathèque James Baldwin, DDCT SEII, AIDES, EPOC.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

À raison d'une fois par trimestre, le réseau se réunit afin d'échanger sur des nouveaux cas de discrimination repérés par les professionnels. Nous échangeons sur la qualification de la situation, sur la posture professionnelle et les recours possibles pour la victime.

Une dizaine de situations de discrimination ont été évoquées.

Comme chaque année, le réseau organise une demi-journée autour d'un critère et d'un domaine spécifique. En 2025, le réseau s'est réuni autour des discriminations liées à l'état de santé. Cette session est venue compléter celle de 2024 sur la santé mentale, avec un volet, cette fois, sur la santé sexuelle. Elle a été animée par nos partenaires de AIDES.

## ACTION 5 ANIMATION D'EXEKO, LE JEU QUI LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### RAPPEL DES OBJECTIFS

Dans le cadre du plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'APSV a réalisé en 2021-2022 plusieurs ateliers avec les structures de proximité et les habitant-e-s sur les discriminations et les recours. Lors de ces ateliers, les habitant-e-s puis les acteurs du territoire ont identifié le besoin d'un outil pédagogique, comme le **Laiquizz**, sur les discriminations. Forts de notre expérience avec le **Laiquizz**, nous avons donc décidé de créer un jeu sur les discriminations, **Exeko**, par et pour les habitant-e-s. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre, en partant de leurs interrogations et de leurs situations. Il s'agissait d'élaborer un outil permettant de sensibiliser tout type de public, des professionnel-le-s aux habitant.es, en passant par les publics jeunes et scolaires à partir de 14 ans.

## RESSOURCES

Découvrez [le jeu](#) en images.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de ce projet et entendre les participant-es ? Écoutez le [podcast](#) réalisé par l'APSV.

Le jeu, élaboré en 2023, a récolté un franc succès auprès de nos partenaires du 19<sup>e</sup> arrondissement. L'année 2025 a été employée à former les structures pour qu'elles puissent se l'approprier, et le mettre à profit auprès de leurs publics, tout en continuant à animer des sensibilisations auprès des habitant.es, des jeunes et des professionnel-le-s du territoire. Ce sont notamment les centres sociaux et centres d'animation (comme les centres Paris Anim') qui en ont le plus profité et continuent de participer à sa diffusion. Exeko est perçu comme un outil ludique et très complet, permettant de mieux appréhender les principes de la lutte contre les discriminations, d'en comprendre les fondements juridiques et de se mettre en situation dans des exemples de la vie courante ou du travail. Au-delà du territoire parisien, le jeu a également été plébiscité par la Ville de Lomme (Nord), dont les agent.es ont reçu une formation, ainsi que trois exemplaires pour pouvoir animer des séances auprès de leurs publics.

### PARTENARIATS MOBILISÉS

**Partenariats financiers :** Ville de Paris (Direction de la démocratie des citoyen-ne-s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale, Fonds pour le développement de la vie associative), Préfecture de Paris.

### PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total de bénéficiaires : **79**, dont :

- 63 professionnel-le-s
- 8 habitant-e-s
- 8 jeunes

## ACTION 6 INTERVENTIONS AUTOUR DE LA LAÏCITÉ

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Former les structures du territoire au cadre de la laïcité
- Faire connaître et diffuser la loi de 1905
- Former les structures à la gestion du fait religieux
- Former les participant-e-s à adopter une posture adéquate à leur environnement professionnel
- Sensibiliser tous publics au cadre de la laïcité avec le Laïquizz

### PARTENARIATS MOBILISES

**Partenariats financiers** : Préfecture de Paris, Fonds interministériel de prévention de la délinquance

### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### **Formation Laïcité**

La formation constitue un axe important du plan de lutte contre les discriminations. La gestion du fait religieux et la maîtrise du cadre de la laïcité, dans une perspective de non-discrimination sont des éléments-clés de cette formation. En complément de cette dernière, l'APSV a créé un outil pédagogique, le **Laïquizz** afin de sensibiliser tous types de public aux questions autour de la laïcité.

#### **Sensibilisation avec le Laïquizz**

Ce jeu construit en 2019 par l'APSV et 7 structures du 19<sup>e</sup> est une démarche ludique permettant d'échanger autour de la notion de laïcité dans une perspective de non-discrimination. Reposant les bases sur le cadre juridique et historique, ce jeu permet également d'apporter des réponses aux questions concrètes des participant.es sur des situations de la vie quotidienne (travail, éducation, espace public, etc.).

### PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

28 professionnel.les formé.es à la laïcité et 62 personnes sensibilisé.es via le **Laïquizz**, dont les référent.es laïcité à l'occasion du Comité départemental de la laïcité, à la Préfecture de Région.

# ZOOM

## Les formations et sensibilisations des établissements du Parc de la Villette

En 2025, le plan de lutte contre les discriminations a renforcé son action de formation et sensibilisation auprès des acteur.ices du parc de la Villette. Ainsi, des sessions du jeu Exeko ont été organisées à Universcience, auprès des équipes de management. De même, un nouveau projet a vu le jour : une sensibilisation « Lutte contre les discriminations et égalité professionnelle », un module de trois heures, dont bénéficient les nouveaux et nouvelles arrivant.es à Universcience, dans leur parcours d'intégration. Cette initiative témoigne d'une volonté des structures de généraliser les connaissances en matière de prévention et lutte contre les discriminations auprès de leurs équipes. Le plan de lutte contre les discriminations s'inscrit alors comme l'acteur de référence sur ces thématiques, et les structures participent à la dynamique recherchée de culture commune de l'égalité de traitement, de montée en compétence, de respect du droit.

Les participant.es à ce module sont donc directement introduit.es aux valeurs qu'Universcience veut implémenter. Cela permet de poser le cadre juridique, d'expliquer les concepts fondamentaux, mais aussi de donner des clés de compréhension et de réaction en cas de discriminations, avec des ressources sur les acteur.ices à contacter (à Universcience mais aussi en dehors), les méthodes de preuves, des cas concrets, etc.

Cette sensibilisation « Lutte contre les discriminations et égalité professionnelle » sera également mise en place auprès de l'EPPGHV en 2026, ce qui nous permet d'évaluer l'impact de ce module sur les structures du parc de la Villette. Sa bonne réception à Universcience a favorisé son organisation dans un autre établissement du site de la Villette, et nous espérons que cela lancera une dynamique pour l'ensemble des établissements du parc, afin qu'à terme, ils mobilisent le plan de lutte pour assurer les formations et sensibilisations de leurs équipes.

## 4.4 Économie circulaire

### ÉQUIPE

- **Juliette LATOUR**, chargée de mission écologie industrielle et territoriale, Quartier circulaire Villette – Rosa Parks
- **Théodore ROSENZWEIG**, chargé de projets économie circulaire (en apprentissage)

### **ACTION 1 REEMPLOI DES BIENS CULTURELS**

#### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Réduire les déchets liés à l'activité culturelle du site de la Villette
- Contribuer à une économie circulaire à l'échelle du territoire

#### PARTENARIATS MOBILISÉS

##### **Partenariats financiers :**

Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, Universcience, Conservatoire National Supérieur de Danse et de Musique de Paris, Valdelia, SYCTOM

##### **Partenariats opérationnels :**

Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Direction de l'Attractivité et de l'Emploi – Ville de Paris, Plateau Urbain, COCOCANTINE, Association Joli Monde, Le Passage, LA FABRIKS, Poya Association, FFME Karma Villette, Kapital Jeunesse, Le Vent se Lève, Le Baranoux, Bibliothèque Montreuil - Est Ensemble, Maximum Architectes, Activ'18 - La Bricole

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis la fin de l'année 2020, l'APSV met en œuvre des actions d'économie circulaire, portées en partie par ses structures d'insertion par l'activité économique Villette emploi sous la marque oeco. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de réduire la production de déchets sur le site de la Villette et de favoriser une économie circulaire de proximité, avec notamment la structuration d'une filière de réemploi des biens réformés par les établissements culturels, via le don à des associations. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les quatre établissements publics culturels du site de la Villette soutiennent financièrement cette nouvelle activité qui consiste en un travail de coordination et d'identification des flux de matières, de gestion de la seconde vie des matériels et matériaux (inventaire, photographie, référencement...), via la diffusion des biens disponibles à un réseau d'associations bénéficiaires et l'organisation logistique et administrative des collectes (édition des bons de sortie, conventionnement avec les associations pour encadrer les dons, etc.).

En 2025, ce sont ainsi plus de 6 tonnes de biens et de matériaux qui ont été données par la Cité des Sciences et de l'Industrie, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, et l'Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette, et réemployées au sein d'associations locales et d'établissements publics du 19<sup>e</sup> arrondissement, contribuant à la réduction des déchets et à l'économie des ressources. Le travail d'inventaire, de référencement et de communication réalisé par l'équipe économie circulaire a ainsi permis à plus de 1 000 objets et meubles de trouver une seconde vie auprès de 18 associations œuvrant dans les

domaines de la culture, de l'ESS et de l'environnement, implantées en Ile-de-France. Ces dons ont permis de réemployer plus de 6 tonnes de matériels qui, sans le travail de l'APSV, auraient fini leur vie prématurément en déchetterie ou en filière de recyclage.



Plus de 4 structures associatives locales ont pu bénéficier d'étagères de la Bibliothèque d'histoire des sciences mises à disposition au don par la Cité des sciences et de l'industrie.

Photo APSV, 2025.



Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris a fait don de divers mobiliers d'aménagement de scénographie, notamment des rideaux acoustiques, qui ont trouvé une seconde vie auprès de 4 associations, notamment la Fédération française de montagne et d'escalade, Le Passage Théâtre, où 4 rideaux sont devenus des rideaux de scène, La Cyclofficine de Pantin, pour un chantier d'isolation phonique et thermique courant mars, et le Théâtre La Vie Brève, pour de la scénographie.

Photo APSV, 2025



Chaque année, le Conservatoire récupère des vélos abandonnés dans ses locaux. En fin d'année 2024, l'APSV a été sollicitée afin de donner une seconde vie à huit vélos. La réparation et la révision de ces vélos ont été réalisées par les élèves du lycée Camille Jenatzy (Paris 18<sup>e</sup>), dans le cadre de leur formation au métier de réparateur de cycles. Ces vélos ont ensuite été remis à des salariés en insertion de Villette emploi, afin de promouvoir les déplacements en mobilité douce.

Photo APSV, 2025



Karma La Villette, marque de la Fédération française de la montagne et de l'escalade, avait déjà fait appel à l'APSV pour le démontage du Cinaxe et le réemploi des matériaux en 2023. À l'aube de son ouverture, plus de deux ans après, les équipes ont manifesté leur besoin de récupérer des rouleaux de moquette issus des dons du Conservatoire.

Photo APSV, 2025

## **ACTION 2 ACTIVITE DE LAVAGE DE Gobelets et CONTENANTS REUTILISABLES**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Proposer une alternative aux gobelets jetables utilisés lors de manifestations culturelles mais aussi au sein des bureaux, via les fontaines à eau et les distributeurs automatiques de boissons
- Développer une nouvelle activité sur le site, relocaliser
- Créer de l'emploi pour des personnes qui en sont éloignées

### **PARTENARIATS MOBILISES**

Zénith Paris – La Villette, Canal 19, Fondation Pinault, Sonic Protest, Brasserie de l'Etre, Eau de Paris, La Laiterie de Paris, Joyons, Gaîté Lyrique, Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette, Cité de la musique – Philharmonie de Paris, Universcience, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, SYCTOM, Velab, Hobart, Bibak, Bocoloco, Mepal, Arc, Koziol, Restobac, Firsplast, Re-Uz – Kiobox, ELasto, Dinovia (fournisseurs) // MYIAM, Débrouille Compagnie, Soré, APPIE BAPBAP, Flore Kitchen, Bonne Table, PICOLOG, BulkBar, EQPMT, Ville de Paris, Senza, GreenBok, La cantine du marché, Le Barboteur, Popote Végétale, Péniche Antipode, PiK et Chic, 25 degré EST, Biocoop, BarOurcq, Eau de Paris, L'Atalante, Atelier du Brâam, Vélo en Bullant, Marché de la Chapelle, Ice Cream Events, Chapithotel, Vitton, La Halle aux Cuirs, Mairie du 19<sup>e</sup>, TEADS (clients).

### **DESCRIPTION DES ACTIONS**

- L'activité de lavage à la station de la Halle aux Cuirs est expansion (local mais aussi avec des clients plus régionaux) avec le nettoyage, la collecte et livraison en cyclo-logistique, stockage et la location/vente de contenants : toujours en croissance, plus de 40 clients en 2025 ont contribué à diversifier les activités de lavage et la typologie de contenants nettoyés (verre, plastique, bouteilles, etc.). Les partenariats réguliers (le Zénith Paris – La Villette est le plus gros client et les actions avec la Fondation Pinault se pérennisent) se consolident tandis que les opérations plus ponctuelles (événements) associant des acteurs plus modestes se multiplient. Plus de 700 000 contenants ont été lavés en 2025.
- Projet Canal 19 : inauguré fin 2024, le projet dote douze établissements situés le long du canal de l'Ourcq en gobelets réutilisables neutres, similaires et mutualisables. Réalisé en collaboration avec le collectif Canal 19, auquel appartiennent les douze établissements, et la Ville de Paris, ce projet vise à inciter les consommateurs à rapporter leur gobelet une fois utilisé, au lieu de le garder ou de le jeter sur la voie publique. Le projet repose sur trois leviers principaux :
  - Les gobelets sont mutualisables, les consommateurs peuvent donc consigner et déconsigner leurs gobelets dans des endroits différents ;
  - Les gobelets comportent un message incitant les consommateurs à ne pas les garder (une phrase d'accroche « Je reste dans le 19<sup>e</sup> », ainsi qu'un texte expliquant la démarche) ;
  - Les gobelets sont les plus neutres possibles, et ne comportent pas ni marque des établissements ni de potentiels visuels attractifs pouvant inciter les consommateurs à les garder.

Le second volet du projet vise à permettre aux établissements de louer des gobelets réutilisables supplémentaires neutres lors de leurs pics d'activité (événements comme la Fête de la musique). Ainsi, au lieu de faire l'acquisition de stocks supplémentaires qui resteraient dormants le reste du temps, les établissements peuvent louer ponctuellement des gobelets qui seront utiles à d'autres, réduisant ainsi la quantité globale de gobelets produite. Villette emploi coordonne l'ensemble du projet.

- Projet de consigne dans les Biocoop : collaboration née en 2023, le projet de consigne avec les 4 Biocoop de l'arrondissement est toujours en place, avec une prestation de collecte, nettoyage, stockage et livraison contenants alimentaires réutilisables par oeco. Biocoop a pu, au début de ce projet, bénéficier d'un trimestre d'essai offert (financé par la Ville de Paris dans le cadre de l'appel à projet « Paris s'emballa pour le réemploi »), comprenant l'ensemble des prestations susmentionnées.
- Projet de contenants alimentaires au Marché de la Chapelle : mise en place d'une boucle de consigne alimentaire au marché de l'Olive, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Inaugurée avec la Ville de Paris et en collaboration avec BIBAK et EGS, ce projet implique, depuis 2024, 8 commerces proposant à leur clientèle des contenants consignés, lavés à la station de la HAC à vélo-cargo et récupérés via une borne de déconsigne BIBAK qui permet un retour automatique du montant de la consigne. 3 salariés Villette emploi en parcours d'insertion travaillent sur cette activité.

## **ACTION 3 ANIMATION D'UNE DEMARCHE D'ECOLOGIE TERRITORIALE**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Encourager la dynamique collaborative et la mise en place d'actions concrètes et partagées. Ces actions sont considérées comme des synergies entre acteurs économiques et relèvent de différents types :
- Partage et mutualisation : ces stratégies consistent à mutualiser des biens, des ressources ou des services, permettant ainsi de réaliser des économies d'échelle et de diminuer certains impacts environnementaux de l'activité. Par exemple : gestion des déchets, réutilisation des eaux pluviales, gardiennage, restauration collective, partage de véhicules, de machines...
- Echange de flux : ces stratégies consistent à valoriser les externalités générées par certains acteurs par d'autres entités voisines. Par exemple : eaux d'exhaure, chaleur, déchets, coproduits...
- Création de nouvelles activités : les échanges de flux peuvent nécessiter la présence d'activités d'interface pour permettre la valorisation des sous-produits, le développement de produits ou de services, la gestion d'une ressource commune...

### **PARTENARIATS MOBILISES**

#### **Partenariats financiers**

ADEME, DRIEAT, Région Ile-de-France, Direction de l'Attractivité et de l'Emploi - Ville de Paris, SYCTOM

#### **Partenariats opérationnels :**

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (RESS), Direction de l'Attractivité et de l'Emploi - Ville de Paris, DRIEAT, Inddigo, Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le Centquatre-Paris (et la 104Factory), Fédération Envie, Métropole du Grand Paris, Orée, Villette emploi, Fabrique Pointcarré, A Travers Fil, Activ'18, Ad minima, Agence Parisienne du Climat, Ar+te architectes - Brique de Broc, ARVIVA, association Joli Monde, bibliothèque Benjamin Rabier, bibliothèque Claude Levi-Strauss, bibliothèque Jacqueline Dreyfus-Weil, centre Paris Anim' Curial, centre social et culturel Rosa-Parks, Chaise au Carré, Cité de la musique – Philharmonie de Paris, CitéCoop (Oasis21), CNAV, Cocott'arium, Colors Festival, Conservatoire du 19<sup>e</sup>, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), Cycle Up, Cycle Zéro, Débrouille Compagnie, Dédale / ROSA LAB, Ekopolis, Emile et Rosa / LA PILE, Emmaüs Connect, Emmaüs Défi, Espace 19, Eva Albarran & Co, Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), Gare eXpérimentale, Glazart / Jardin21 / Kilomètre25, Groupe3F, Hésus,

Holiday Inn - Canal de la Villette, ICADE, La Fabrique Pointcarré, La Ferme du Rail, La Réserve des Arts, La Textilerie du 19<sup>e</sup>, La Vie Brève / Théâtre de l'Aquarium, L'Etablissement public du par cet de la grande halle de la Villette, Le 19M, Le Caféoïde, Le Paysan Urbain, Le Vent Se Lève, Lemon Tri, Les Alchimistes, Les Augures, Les Canaux, Les Matériaux Urbains, Les Ripeurs, Mam' Ayoka, Maximum / Maximum architecture, Mia Mao, Muto, oeco, Orchestre de chambre de Paris, Paris Habitat, Poya Association, Projets-19, RéaVie, REFER (Le Réseau Francilien du Réemploi), régie de quartier du 19<sup>e</sup> arrondissement, REMIX Réemploi et Matériaux, Ressourcerie du cinéma, Ressourcerie du spectacle, RIVP, Samji, Scala Circulaire, Schoolab, SCOP Grand Huit, SKOV Avocats, Solid, Sursauts, Telecoop, Terravox, Théâtre Paris - Villette, TLM - Rez de Rail, Topager, Trabendo, Travail et Vie, Tryon environnement, UCPA, Universcience - Cité des Sciences et de l'Industrie, Villette Makerz, WoMa, Zénith Paris – La Villette, Artisan du Vitrail - Paris

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

En mai 2022, l'APSV a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), pour la création de territoires franciliens circulaires. Le projet retenu, intitulé « La Villette, vers un site zéro déchet », avait pour objectif d'amorcer une dynamique de coopération inter-établissements, dans le but d'optimiser les flux (matières, énergie, eau...) et de réduire ainsi l'impact environnemental du territoire. Soutenu par la Région Ile-de-France, l'ADEME et la DRIEAT, le projet s'est développé en 2023, avec la réalisation d'une étude de flux auprès des six établissements coadministrateurs de l'association.

Parallèlement à cette démarche d'écologie territoriale, menée à l'échelle du site de la Villette, l'APSV anime, depuis novembre 2022, le Quartier Circulaire Villette-Rosa Parks. Cette initiative, lancée par le Bureau des Economies Solidaires et Circulaire de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) de la Ville de Paris, a pour but de favoriser l'émergence de synergies entre acteurs du territoire, sur différentes filières identifiées préalablement (consigne des emballages, valorisation des biodéchets, réemploi des mobiliers, des matériaux de second œuvre et des biens culturels), et d'injecter plus de circularité dans les pratiques professionnelles.



Périmètre de la démarche « Quartier circulaire Vilette-Rosa Parks »  
Photo DR

Afin de faciliter l'animation de la démarche, le projet « La Villette, vers un site zéro déchet » a été intégré au projet plus global de quartier circulaire dont le périmètre s'étend de Rosa Parks à la Porte de Pantin, en passant par Jaurès et Stalingrad. Cette fusion a permis à l'association de créer un poste de chargée de mission dédié au projet. Les missions ont porté sur le développement et l'animation du réseau d'acteurs, la communication et la recherche de synergies parmi cinq filières :

- Le réemploi des matériaux de bois et du second œuvre
- La valorisation des biodéchets
- Le développement des pratiques circulaires au sein de la filière culturelle
- Le réemploi de mobilier professionnel
- Le réemploi des contenants alimentaires

#### **ACTIONS RÉALISÉES SUR LE VOLET ANIMATION**

- Deuxième journée annuelle du quartier circulaire avec un comité de pilotage institutionnel le matin et un bilan, une table-ronde et une présentation de la nouvelle offre d'adhésion auprès du réseau l'après-midi, à la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement
- Plusieurs visites de la station de lavage au réseau du quartier circulaire
- Visite apprenante de la Grande Coco, tiers-lieux du 20<sup>e</sup> arrondissement réhabilité en économie circulaire (mai 2025, 15 participant.e.s)
- Module de formation sur mesure (« Pratiques culturelles circulaires ») conçu en 2025, en partenariat avec Les Augures et Scala Circulaire, afin d'accompagner les structures culturelles du territoire dans l'intégration de démarches d'économie circulaire et d'écoconception. La première session, organisée début 2025, a réuni des professionnel·les de plusieurs structures du Parc de la Villette issus de différents métiers (production, régie, communication, administration, direction). Structurée autour d'apports méthodologiques, d'études de cas, de visites et d'ateliers pratiques, la formation visait à transmettre des outils opérationnels pour développer des pratiques de réemploi et favoriser les coopérations à l'échelle du territoire. Les retours de cette première édition ont permis d'engager une réflexion sur la mise en place d'un second module ou d'une nouvelle session afin d'approfondir ces démarches et d'élargir le nombre de structures participantes.
- En complément des formats collectifs (nombre de groupes de travail en baisse pour prioriser les actions concrètes de terrain), le poste d'animation a assuré des accompagnements ciblés auprès de structures du territoire, visant à faciliter la mise en œuvre opérationnelle de démarches circulaires. Ces appuis ont notamment porté sur la mise en place de solutions de réemploi, l'analyse des besoins en stockage ou en mutualisation, la mise en relation entre acteurs.trices complémentaires ainsi que le soutien à des projets locaux dans les domaines de la consigne, des biodéchets ou du réemploi. Ces accompagnements de proximité ont

contribué à faire aboutir plusieurs initiatives et à renforcer l'ancrage opérationnel de la démarche au sein du tissu économique local.

- Coopération théorique : Suivi d'apprentissage avec un projet du quartier circulaire Vilette - Rosa Parks pour des apprenant.e.s de la formation Design Circulaire de Vilette Makerz
- Participation à des événements extérieurs : intervention lors d'un événement de l'écothèque Les Augures au Théâtre de l'Aquarium, intervention lors de deux formats de rencontres (une en présentiel, une en format webinaire) de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) en lien avec les coopérations territoriales, intervention lors de l'évènement Les Rencontres d'Arviva 2025, intervention pour un format de table ronde de la Fondation MACIF
- Partage de bonnes pratiques : plusieurs rendez-vous avec 3 doctorantes et 2 chercheur.ses sur les sujets du quartier circulaire Vilette - Rosa Parks, de l'écologie industrielle et des coopérations territoriales au service du réemploi, plusieurs rendez-vous de partage d'information avec les équipes de maîtrise d'ouvrage en charge du projet d'urbanisme de réaménagement de la Porte de la Vilette
- Projet de compagnonnage opérationnel avec la Friche Belle de Mai dans le cadre de la réduction écologique du lieu marseillais, avec pour but le partage de bonnes pratiques
- Participation au Congrès RESSOURCES dédié à l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) à Dunkerque



#### Table ronde de la journée annuelle 2025 du QCVRP.

Dans le cadre de sa deuxième année d'implémentation opérationnelle, le quartier circulaire a organisé un format collectif à la mairie du 19<sup>e</sup>. Les échanges ont permis la rencontre de structures locales (et de création de projets collaboratifs), de présenter un bilan complet de l'année 2024 du quartier circulaire, d'inviter des acteurs.trices institutionnel.le.s (Ville de Paris et DRIEAT) pour parler de la nécessité d'ancrage des projets d'écologie territoriale en zone urbaine, et présenter l'offre d'adhésion lancée en 2026. Photo APSV, 2025.



#### Visite de lieu exemplaire (La Grande Coco, en mai 2025).

Cabinet d'architectes, association, bailleur social, atelier de menuiserie et éco-organisme, des profils divers étaient présents pour connaître l'histoire et la technicité de la réhabilitation en réemploi du bâtiment. Clémence Le Normand, gestionnaire du lieu, a présenté les détails du chantier de réhabilitation à la quinzaine de participant.e.s. Photo APSV, 2025.



Première session de la formation Pratiques culturelles circulaires (en février 2025) co-animée par les Augures et Scala Circulaire, portée par l'APSV, rassemblant les principaux établissements publics culturels du parc de la Vilette en tant qu'apprenants. Photo APSV, 2025.

## **ACTIONS RÉALISÉES SUR LE VOLET COMMUNICATION**

- Continuité d'alimentation du serveur partagé opéré par Oasis21 (afin de partager et transmettre les ressources bibliographiques et comptes-rendus auprès du réseau), jusqu'à changement de plateforme pour Proton Drive, en lien avec les nouveaux outils proposés dans le cadre de l'adhésion
- Diffusion de newsletters pour partager les informations et relayer les actualités en lien avec le territoire et l'économie circulaire (12 envois en 2025, avec un taux d'ouverture moyen de 50 % sur 297 destinataires)
- Publication des actualités du projet sur la page LinkedIn de l'APSV (12 posts en 2025)
- Alimentation d'un annuaire référençant les acteurs.trices du territoire impliqués dans la démarche
- Diverses interventions extérieures
- Communication sur la nouvelle offre d'adhésion du quartier circulaire. Plusieurs supports ont été conçus et diffusés dans le cadre du projet :
  - cartographie des acteurs.trices et des flux du territoire Villette - Rosa Parks ;
  - fiches acteurs.trices et fiches sectorielles de flux ;
  - présentations des opportunités de synergies inter-entreprises ;
  - supports de restitution d'ateliers et de groupes de travail ;
  - supports de présentation du projet Quartier Circulaire (réunions partenaires, événements) ;
  - documents de valorisation des démarches d'économie circulaire locales.

## **ACTIONS RÉALISÉES POUR PÉRENNISER LA DÉMARCHE**

Afin de poursuivre la dynamique de coopération territoriale amorcée, l'équipe a réfléchi à la gouvernance et au modèle économique de la démarche pour proposer au réseau en 2025 une offre d'adhésion (proposant un bouquet de services et un accompagnement). Le soutien de la Ville de Paris a été renouvelé en 2024 en amont d'un changement de posture pour 2025 (adhésion en lieu et place d'une subvention) et une subvention du SYCTOM sur deux ans a été octroyée au projet dans le cadre de son dispositif « Impulser des démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale – soutien à l'animation de coopérations territoriales ». Un travail a été réalisé avec Coorace pour notamment définir le modèle économique et la gouvernance et constituer un dossier qui sera déposé en 2026 auprès du ministère de l'Economie afin de faire de la démarche Quartier circulaire Villette-Rosa Parks un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) émergent. Géré par le Pôle Economie Sociale et Solidaire et Investissement à Impact (PESSII), ce dispositif permet de développer des projets coopératifs économiques, innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire.

## **STRUCTURES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS**

Toutes les structures implantées sur le territoire sont concernées par le dispositif, quel que soit leur statut. En 2025, ce sont 25 structures du territoire qui ont participé aux actions. Les apporteurs de solutions situés sur le territoire francilien sont également impliqués dans la démarche, 12 ont été mobilisés dans le cadre du projet. A mesure que la démarche se déploie, le réseau se précise et peut avoir tendance à se réduire en nombre, mais à se consolider et à s'affirmer dans sa dynamique collaborative.

**Association  
de Prévention  
du Site  
de la Villette**

**Rapport  
d'activité  
2025**



# Conseil d'administration au 31 décembre 2025

**Delphine SAMSOEN**

PRÉSIDENTE

Directrice générale déléguée *Universcience*

**Olivier MANTEI**

VICE-PRÉSIDENT

Directeur général de l'Etablissement public de la  
*Cité de la musique – Philharmonie de Paris*

**Emilie DELORME**

TRÉSORIÈRE

Directrice *Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris*

**Sophie-Justine LIEBER**

SECRÉTAIRE

Directrice générale *Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette*

**Lily FISHER**

ADMINISTRATRICE

Directrice *Zénith Paris – La Villette*

**Pascal LEBAUPIN**

ADMINISTRATEUR

Délégué aux grands projets d'aménagement et au développement durable *Universcience*

**Adrien DE VAN**

ADMINISTRATEUR

Directeur *Théâtre Paris-Villette*

**Charlotte ARNAUD**

ADMINISTRATRICE

Directrice des ressources humaines

*Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette*

# Équipe au 31 décembre 2025

## ADMINISTRATION

**Olivier FLAMENT** directeur général

**Marie HATET** directrice adjointe

**Bob AGOUNDOU** chef comptable

**Silvia KOUZINE** assistante office manager

**Léon MOLOWA** assistant comptable

## PRÉVENTION

**Zélie DUBAN** animatrice socioéducative

**Réminicie METAYER** coordinatrice jeunesse

**Margot SAINFLOU** conseillère d'insertion socioprofessionnelle jeunes

## FORMATION

**Mélanie LE MINH MAN** responsable de formation

**Dimitra TAYOU** assistante de formation

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**Maud BERTON** chargée de mission éducation artistique et culturelle

**Fleur DEMARTY** chargée de mission – *Ça match au Zénith*

**Elise THILLARD** chargée de mission éducation artistique et culturelle

**Hugo THIRIFAYS** chargé de mission éducation artistique et culturelle

**Emmanuelle THYOT** coordinatrice du plan de lutte contre les discriminations

## ECONOMIE CIRCULAIRE

**Juliette LATOUR** chargée de mission écologie industrielle et territoriale,  
Quartier circulaire Villetta-Rosa Parks

**Théodore ROSENZWEIG** chargé de projets économie circulaire (apprenti)



Pavillon des maquettes  
211, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS  
Tél : 01 40 03 77 76  
<http://www.apsv.fr>

N° d'enregistrement à la préfecture de Paris :  
86/1130 le 20 mars 1986.  
SIRET : 340 635 176 00019  
Code NAF : 8899 B  
Organisme de formation n° 1175 11059 75

Association de Prévention du Site de la Villette  
(APSV)

Juin 2025

